

**Le général-major
Hamid Fekkane
installé dans ses
fonctions**

P 24

**Soutien
international
pour Naâma
Asfari et ses
camarades**

P 6

**L'ALGÉRIE PARTICIPE À ACCRA À UNE CONFÉRENCE SUR LA TRAITE
TRANSATLANTIQUE DES ESCLAVES**

Après l'abolition, la réparation

LIRE EN PAGE 3



L'ALGÉRIE LOURDEMENT BATTUE PAR L'ARGENTINE

Petković face à ses responsabilités



Ph : DR

La défaite de l'Algérie face à l'Argentine sur le score de 3 à 0 laisse un goût amer. Même dans les scénarios les plus pessimistes, peu imaginaient un écart aussi important au coup de sifflet final. Cette déroute soulève des questions tactiques.

- ▶ Mahrez reste confiant
- ▶ Mandi croit encore aux chances des Verts

LIRE EN PAGE 11 & 12

LEGISLATIVES DU 2 JUILLET

**9^e JOUR DE LA CAMPAGNE
ÉLECTORALE**

**L'enjeu de la
participation
prédomine**

P 2

**CADRE DE PRESCRIPTION ET DE
DISPENSATION DES MÉDICAMENTS,
ET EXPROPRIATION SUR LE TRACÉ
FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET**



**Le Gouvernement
examine des projets
de décrets**

P 3

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE -
ALGER, CET APRÈS-MIDI À 16H00**

**Un 2 en 1
de qualité
modeste**

P 21

L'ÉDITO

L'annonce d'un accord entre les États-Unis et l'Iran pour la fin de la guerre n'a pas tardé à produire son effet immédiat. Sur les marchés énergétiques d'abord et puis sur une économie mondiale étranglée après le blocus du détroit d'Ormuz. Cette artère vitale du commerce mondial devra permettre à nouveau la navigation des navires en vertu de la signature, demain à Genève, de l'accord de paix entre Washington et Téhéran. Derrière la conclusion de cet accord ? C'est l'administration du président Donald Trump qui a pris l'initiative. Et pourquoi elle et non pas Téhéran ? Il y a la raison économique, mais elle n'explique pas tout, on le verra. En effet, la facture de la guerre était salée pour les Américains. L'effort militaire a dépassé les 25 milliards de dollars, tandis que l'entité sioniste, leur allié, a dépensé 11,5 milliards de dollars. La déroute militaire américano-sioniste est tout aussi astronomique. Pour autant, Trump refuse de reconnaître son échec. Il met le recours à la désescalade sur le compte de la dénucléarisation militaire de l'Iran. À supposer maintenant qu'un accord de paix

Un accord volatil

durable pour la stabilité dans la région est conclu réellement sur le terrain. Trump aura-t-il l'audace et le pouvoir d'exiger de Netanyahu de remettre son épée dans le fourreau en Iran, mais aussi au Liban qui est inclus dans le plan de paix ? La question est d'autant plus légitime que l'entité sioniste continue sa violence armée à Ghaza et en Cisjordanie occupée malgré le cessez-le-feu. En revanche, il faut reconnaître à Téhéran le mérite et la force d'avoir réussi à contraindre Trump à ses exigences en lui faisant signer un accord, mais dont les avantages pour l'Iran sont, au stade où en sont les choses, à nuancer. Ce que l'on sait sur cet accord, c'est que tous les belligérants dans ce conflit au Moyen-Orient et dans le Golfe sont appelés à ranger – à défaut d'enterrer – la hache de guerre.

Jusqu'à l'entente conclue lundi dernier, la guerre a duré 108 jours plus exactement. Depuis que le cowboy Trump a tiré sur la gâchette, le 28 février 2026, en déclenchant des hostilités dont l'ayatollah Ali Khamenei, le Guide suprême de la République islamique d'Iran, a été l'une des premières victimes. Mais la riposte de l'armée et de la résistance iraniennes ne s'est pas fait attendre. Les alliés américains dans le Golfe l'ont apprise à leurs dépens. Trump, pourtant réputé être un impétueux businessman qui excelle dans l'art des affaires même en temps de guerre, a laissé des plumes en provoquant une véritable saignée du trésor américain. Près de quatre mois après la guerre, les deux parties sont-elles réellement prêtes à négocier une paix durable, dans une région traversée par des mutations géopolitiques profondes et où prédomine une instabilité chronique ? Cet accord nous cache-t-il des choses passées sous silence ? Le monde peut-il espérer un retour à l'apaisement dans cette région ? Nous aurons probablement une partie des réponses demain à la signature de l'accord de paix. Mais ceci ne mettrait visiblement pas fin à l'imbroglie !

Farid Guellil

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

9^E JOURNÉE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les meetings et les sorties de proximité se poursuivent

La campagne électorale pour les élections législatives du 2 juillet s'est poursuivie hier sur un rythme soutenu, marquée par une forte mobilisation des partis politiques qui continuent de multiplier meetings populaires, visites de proximité et inaugurations de permanences à travers plusieurs wilayas du pays afin de présenter leurs programmes et de convaincre les électeurs.

Dans ce contexte, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benbarek, a animé un meeting populaire à la salle de cinéma de la station thermale de Hammam Salihine, dans la wilaya de Biskra. De son côté, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a effectué une visite de terrain en compagnie des candidats de sa formation politique dans la wilaya d'Alger. Cette activité devait débiter à la gare ferroviaire de Reghaïa. Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a mené une tournée dans l'Est du pays avec trois meetings populaires successifs : à la salle Soummam de Jijel, à la maison de la culture Mohamed-Seradj de Skikda et au théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba. Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a effectué, quant à lui, une visite de terrain dans le centre-ville de Bousmaïl, dans la wilaya de Tipaza. À Sétif, le président du parti El Karama, Mohamed Daoui, a animé un meeting populaire à la cité des 1006 logements. Dans la même wilaya, le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, devait inaugurer une permanence du parti à Hammam Guergour, et organiser une activité de proximité à Bougaa, avant d'inaugurer deux autres permanences à Hammam Soukhna et à Taya. Le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, a animé trois rassemblements popu-



lares dans les wilayas de Tébessa, Oum El Bouaghi et Guelma, tandis que la présidente du parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a tenu un meeting à Souk Ahras, suivi de plusieurs activités de proximité dans les communes de Souk Ahras, Hnancha et Mrahna. Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mounder Bouden, a donné deux meetings populaires à Oum El Bouaghi et à Chelghoum Laïd, dans la wilaya de Mila. Pour sa part, le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a conduit une activité de proximité dans la commune d'Aïn El-Turk, à Oran, avant d'animer un meeting à la salle de cinéma Es-Saâda, puis une autre activité de proximité à Tidjiddit, dans la wilaya de Mostaganem. Le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, s'est rendu pour sa part à Constantine pour animer un meeting populaire au Palais de la culture Mohamed Laïd Al Khalifa. Le président du parti El-Fadjr El-Djaidid, Tahar Benbaïbeche, a, pour sa part, deux meetings populaires, le premier à la bibliothèque principale de lecture publique chahid Errag El-Hadj à El-Bayadh, et le second au théâtre régional Sirat Boumediène de Saïda. Enfin, le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Djamel Benziadi, a supervisé l'ouverture de la permanence centrale de son parti à Bou Saâda, avant d'enchaîner une activité de proximité à El Hamel (16h30), un meeting populaire à Slim et une rencontre de proximité à Sidi Ameer.

L'ENJEU DE LA PARTICIPATION PRÉDOMINE

Il est bon de souligner que les leaders politiques ont appelé mardi au huitième jour de la campagne électorale, à participer à la mise en place d'un Parlement en mesure de répondre aux attentes des citoyens et de contribuer au développement du pays. Ainsi, lors d'un rassemblement qu'il animait à Sétif, le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a

assuré qu'une « Algérie triomphante ne peut se construire qu'à travers la participation de tous les Algériens et de toutes les Algériennes ». Il a invité les électeurs à « se rendre en force aux urnes et à choisir des candidats compétents capables de contribuer à la poursuite de l'édification des institutions de l'Etat, en s'appuyant sur un Parlement fort exerçant son rôle législatif à travers le contrôle de l'action gouvernementale ».

ENNAHDA : DOUBI POUR UNE ASSEMBLÉE PLUS EFFICACE

De son côté, le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, a exhorté les citoyens à une large participation aux prochaines élections législatives, à « conjuguer tous les efforts pour une Algérie forte, et à consolider sa position sur la scène régionale et internationale ». Au cours d'une rencontre avec les citoyens à Sétif, Douibi a plaidé en faveur d'une forte mobilisation pour renouveler la composante de l'Assemblée populaire nationale afin de lui permettre d'assumer plus efficacement les missions qui lui sont attribuées, à savoir le contrôle de l'action gouvernementale et la transmission des préoccupations des citoyens aux autorités compétentes.

FEM : BOUTBIG ÉVOQUE UNE ÉTAPE CHARNIÈRE

À El-Tarf, le président du Front El Moustakbal (FEM), Fateh Boutbig, a estimé que les prochaines législatives « constituent une étape charnière pour le parachèvement du processus de construction d'institutions fortes capables d'assurer l'intérêt général ». Boutbig, qui animait un rassemblement populaire, a appelé les citoyens à participer massivement aux élections et à accorder leur confiance aux cadres de son parti, des cadres « jeunes et compétents », a-t-il affirmé.

SAWT CHAÂB : OSMANI INSISTE SUR LE RÔLE DU DÉPUTÉ

Au cours d'un meeting organisé à Tlemcen, le président du parti Sawt Chaâb,

Lamine Osmani, a appelé à une forte participation aux prochaines élections et à choisir les plus compétents parmi les candidats. Il a rappelé que le rôle du député consiste à prendre sérieusement en charge les préoccupations des citoyens, à contribuer à l'élaboration des lois et à enrichir le débat parlementaire par des propositions et des alternatives constructives. Il a également souligné qu'un parlementaire devait être à l'écoute des attentes et des préoccupations de la population.

FFS : AOUCHICHE APPELLE À RENFORCER LA DÉMOCRATIE

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a, pour sa part, invité depuis Bordj Bou-Arréridj les citoyens à « participer efficacement » aux prochaines élections législatives qui constituent, selon lui, « un outil pour renforcer le processus démocratique ». Il a encouragé les électeurs à choisir des candidats « possédant les compétences et la capacité de représenter les citoyens et de défendre leurs préoccupations et leurs aspirations ».

PT : HANOUNE MET EN AVANT LE RÔLE DES ASSEMBLÉES ÉLUES

Depuis Constantine, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a affirmé que la participation aux législatives du 2 juillet prochain contribuera au renforcement du processus d'édification et à la concrétisation de la prospérité espérée. Les assemblées élues, aux niveaux national et local, constituent des « espaces essentiels pour proposer des initiatives et présenter des solutions répondant aux aspirations des citoyens », a-t-elle déclaré, faisant observer que l'élu joue « un rôle central en tant que trait d'union entre le citoyen et les institutions de l'État ».

RND : BOUDEN PLAIDE POUR UNE MEILLEURE COORDINATION ENTRE LES ASSEMBLÉES ÉLUES

Pour sa part, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mounder Bouden, a proposé la mise en place de mécanismes permanents garantissant une coordination étroite entre les différentes assemblées élues afin d'accélérer le rythme du développement local. Ces mécanismes visent à « encadrer tous les efforts et à améliorer leur cohérence et leur efficacité en vue de faire avancer le développement local tout en tenant compte des spécificités de chaque wilaya », a-t-il expliqué lors d'un meeting populaire à Guelma.

Ania Nait Chlal

CANDIDATS EN CAMPAGNE L'ANIE appelle au respect de l'éthique et de la déontologie des pratiques électorales

L'Autorité nationale indépendante des élections a appelé, hier, dans un communiqué, les candidats à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale à veiller au respect des principes fondamentaux du régime électoral, de l'éthique et de la déontologie des pratiques électorales. "En vertu du décret présidentiel N 26-145 du 16 Chaoual 1447, correspondant au 4 avril 2026, portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, le jeudi 2 juillet 2026, et conformément aux dispositions de l'ordonnance N 21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, l'Autorité nationale indépendante des élections appelle l'ensemble des candidats à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, notamment durant la période de la campagne électorale et du silence électoral jusqu'au jour du scrutin, à veiller au respect des principes fondamentaux du régime électoral, de l'éthique et de la déontologie des pratiques électorales, ainsi qu'au bon déroulement des opérations électorales", précise la même source. A ce titre, l'Autorité indépendante exhorte les candidats à "s'abstenir d'utiliser les lieux de culte, les moyens de l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics ou d'exploiter les lieux de travail à des fins de campagne électorale ou d'abuser de leurs postes ou fonctions pour influencer de quelque manière que ce soit le libre choix des électeurs".

R. N.

LE CNC PASSE AU NUMÉRIQUE Une nouvelle étape vers la reconnaissance des diplômes

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a lancé la version d'essai de la plateforme numérique du Cadre national des certifications et qualifications (CNC). Dans un communiqué rendu public, le Mers explique que le CNC est un outil de description et de classification des certifications de l'enseignement et de la formation supérieure basé sur des niveaux de descripteurs de compétences et d'acquis d'apprentissage (connaissances, compétences, comportements, autonomie responsabilité et communication) associés à chaque diplôme universitaire. Ce cadre vise à classer les certifications et qualifications éducatives, à définir les niveaux de formation et de compétences. Il facilite la comparaison des certifications au niveau national et international, relie l'éducation au marché du travail et aux compétences professionnelles, et clarifie les connaissances et compétences acquises à chaque niveau d'études. Le lancement de la plateforme numérique du CNC représente une pierre angulaire dans la construction d'un système éducatif hautement transparent et fiable, et la construction d'un pont reliant les résultats universitaires aux besoins réels de l'économie nationale. Il garantit aux diplômés la reconnaissance de leurs compétences et facilite leur mobilité professionnelle aux niveaux national et international.

Ania Nch.

L'ALGÉRIE PARTICIPE À ACCRA À UNE CONFÉRENCE SUR LA TRAITE TRANSATLANTIQUE DES ESCLAVES

Après l'abolition, La réparation

Accra, capitale du Ghana, accueille du 17 au 19 juin, la Conférence consultative de haut niveau sur la traite transatlantique des esclaves, faisant suite à la résolution « historique » adoptée en mars 2026 par les Nations unies (seuls l'Argentine, l'entité sioniste et les États-Unis ont voté contre), reconnaissant la traite transatlantique des esclaves comme un crime contre l'humanité.

Représentant le président Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, prend part aux travaux de cette conférence qui sera présidée par John Dramani Mahama, président ghanéen qui est également le champion de l'Union africaine (U.A.) pour les réparations. Selon les sources ghanéennes, la conférence réunira des chefs d'État, des diplomates, des universitaires, des militants et des représentants d'organisations internationales et « tracera la prochaine phase de l'agenda mondial des réparations ». Les spécialistes rappellent que la traite transatlantique des esclaves est, dans l'histoire, le plus vaste mouvement forcé de personnes innocentes qui s'est étalé sur plus de 400 ans. Ils citent les estimations de l'UNESCO : 15 à 20 millions d'Africains ont été déracinés, séquestrés et trainés de force dans les Amériques et les Caraïbes. Ils soulignent que ces personnes ont enduré une misère indescriptible de même que leur descendants et ce pendant des centaines d'années. À Accra, la conférence permettra d'approfondir le dialogue international sur la justice pour les descendants des Africains réduits en esclavage. Nul doute que le dossier de criminalisation des méfaits de la colonisation, notamment l'esclavage, rebondira à cette occasion, sur la base de la « Déclaration d'Alger » liée aux crimes coloniaux en Afrique qui a été adoptée, en février dernier, par le 39e sommet de l'UA, à



Addis-Abeba (Ethiopie). À l'initiative du président Tebboune, le Sommet avait procédé à l'examen d'un rapport sur la mise en œuvre du thème de l'année 2025 : "Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine à travers les réparations". Il s'agit d'appuyer l'effort continental visant à criminaliser la colonisation et à garantir des compensations au profit des victimes. Sur la même lancée, le Sommet avait adopté une résolution qualifiant l'esclavage, la déportation et le colonialisme de crimes contre l'humanité et de génocides contre les peuples d'Afrique et avait salué les efforts de l'Algérie en la matière. L'UA a décidé que ses États membres œuvreraient ensemble, dans un esprit de solidarité et de manière collective, en faveur de la reconnaissance de ces crimes en tant que tels au niveau international, tout en décidant de maintenir cette question sous observation. La conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique tenue le 30 novembre et le 1er décembre 2025 à Alger et décidée lors du sommet de l'UA, en février 2025 et qui a eu

pour thème « Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine à travers les réparations », a été une initiative inscrite dans la tradition historique de l'Algérie, qui a payé un lourd tribut au colonialisme et qui demeure profondément engagée dans la défense de la dignité, de la mémoire et des droits des peuples africains. L'Algérie œuvre à renforcer la réflexion et l'action collectives visant à criminaliser le colonialisme, l'esclavage, la ségrégation raciale et l'apartheid comme crimes contre l'humanité, conformément aux recommandations pertinentes de l'UA. La Déclaration d'Alger, issue de la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, a exhorté les États membres de l'UA, les Communautés économiques régionales, les mécanismes régionaux et les institutions universitaires à élaborer des lois modèles, des projets de conventions et des analyses jurisprudentielles favorisant la reconnaissance, la criminalisation et l'engagement de poursuites pour les crimes coloniaux.

M'hamed Rebah

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA DÉSERTEIFICATION La préservation des parcours au cœur des activités de sensibilisation

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse, célébrée le 17 juin de chaque année, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à travers la Direction générale des forêts (DGF), a organisé une série d'activités de sensibilisation à travers le territoire national, sous le patronage du ministre du secteur, Yacine El Mahdi Oualid. Selon un communiqué de la Direction générale des forêts, l'édition 2026 est placée sous le thème : « Les parcours : reconnaître leur valeur, les respecter et les restaurer », un slogan retenu par le secrétariat de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification. Les activités de cette année mettent en lumière le rôle stratégique des parcours dans l'adaptation aux changements climatiques, le renforcement de la sécurité alimentaire et hydrique, ainsi que la préservation de la biodiversité et du patrimoine culturel des communautés pastorales.

La DGF souligne que ce thème vise également à sensibiliser à l'importance économique, environnementale et sociale des parcours, tout en encourageant les investissements dans la restauration des terres dégradées et en valorisant le rôle des gardiens traditionnels de ces espaces naturels. Les célébrations officielles de cette Journée mondiale se sont déroulées dans la wilaya de Laghouat. En parallèle, des activités similaires ont été organisées dans l'ensemble des wilayas par les conservations des forêts, avec la participation de la société civile, des médias, des établissements éducatifs, des collectivités locales et de plusieurs administrations. Le programme prévoit notamment des expositions, des conférences de sensibilisation, la distribution de dépliants d'information, des expositions photographiques, des projections de films ainsi que des interventions sur les radios locales. À travers ces initiatives, le ministère entend renforcer la culture de protection des ressources naturelles, sensibiliser les citoyens aux enjeux de la lutte contre la désertification et promouvoir une gestion durable des écosystèmes, face aux défis croissants liés aux changements climatiques.

A. N.

CADRE DE PRESCRIPTION ET DE DISPENSATION DES MÉDICAMENTS, ET EXPROPRIATION SUR LE TRACÉ FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET

Le Gouvernement examine des projets de décrets

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de projets de décrets exécutifs sur la prescription des produits pharmaceutiques destinés à la médecine humaine, la déclaration d'utilité publique de la réalisation de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, dans les tronçons El-Méniâa-In Salah et In Salah-Tamanrasset, ainsi qu'au suivi de projets dans le domaine de l'hydraulique, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Le document indique que le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités de prescription et de dispensation des produits pharmaceutiques destinés à la médecine humaine. Ce projet de texte a pour objectif de déterminer le cadre d'exercice des professionnels de santé au sein des structures et établissements publics et privés, afin de garantir une utilisation rationnelle, sécurisée et conforme aux exigences de santé publique nationale. Cet outil permettra dans un proche

avenir d'assurer au système sanitaire national plus d'efficacité et à la population une prise en charge médicale de qualité. C'est un instrument stratégique conçu pour consolider le système national du médicament et la modernisation de la pratique médicale en Algérie, qui répond à la nécessité d'adapter le cadre réglementaire aux évolutions du système de santé, marqué par la modernisation des pratiques thérapeutiques, la diversification des produits disponibles et l'émergence de risques accrus liés au mésusage, à la contrefaçon et au détournement de substances sensibles. Il faut rappeler dans ce contexte qu'en l'absence d'un cadre juridique légal, les réseaux sociaux sont aujourd'hui envahis par des publicités de produits miracle, parfois dangereux, qui traitent tous les maux. Il s'agira de réguler ce secteur pour faire un barrage devant les charlatans de tous bords.

LE DOSSIER FERROVIAIRE

Le communiqué indique par ailleurs que le Gouvernement a

également examiné un projet de décret exécutif portant déclaration d'utilité publique l'opération relative à la réalisation de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, dans les tronçons El-Méniâa-In Salah et In Salah-Tamanrasset. Les deux tronçons, El-Méniâa-In Salah sur un linéaire de 410 km et In Salah-Tamanrasset sur 676 km, s'inscrivent dans le cadre du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset sur plus de 2.400 km, ce qui va contribuer grandement à soutenir le développement du transport ferroviaire dans les hauts plateaux et le sud du pays et, par conséquent, l'amélioration des conditions de vie et la promotion de la croissance économique inclusive dans la région.

Ce projet de décret servira d'assise juridique pour entamer l'opération d'expropriation pour utilité des terrains par lequel passera la voie ferrée, et ceux qui seront consacrés à la réalisation des gares et autres infrastructures inscrites dans le cadre de ce projet ferroviaire qui désenclavera une grande

partie de la région sud du pays et permettra un gain de temps et de coûts dans les liaisons nord-sud.

EAU : SUIVI DU DESSALEMENT DANS LE NORD ET DE L'APPROVISIONNEMENT DANS LE SUD

Le communiqué indique enfin, que dans le cadre du suivi de la situation de l'approvisionnement en eau potable, le Gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement des projets relatifs aux travaux de réalisation et de raccordement en aval de la station de dessalement d'eau de mer d'Alger Ouest à Fouka et des travaux d'approvisionnement en eau potable de la localité de Tin Zaouatine, dans la wilaya d'In Guezzam, à partir du champ d'eau Tanezrouft". Ces projets s'inscrivent dans la stratégie hydrique nationale qui prévoit de capter les eaux souterraines, la réalisation de retenues et barrages et des usines de dessalement d'eau de mer pour garantir au pays une sécurité hydrique.

Slimane B.

COMITÉ EXECUTIF DE L'AAACA La HATPLC participe, à Nairobi, aux travaux de la 2e session

La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) prend part, en sa qualité de membre du Comité exécutif de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique (AAACA), aux travaux de la 2e session de ce Comité qui se tiennent à Nairobi, capitale du Kenya, a indiqué hier un communiqué de cette instance. "L'Algérie, représentée par la HATPLC, en tant que membre du Comité exécutif de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique, prend part à Nairobi aux travaux de la 2e session de ce Comité pour l'année 2026, consacrés à la préparation de la 8e Assemblée générale de l'Association", prévue mercredi et jeudi, précise la même source. La Haute autorité est représentée, lors de cette session, par le chargé de la gestion du Secrétariat général, Khaled Ben Guernane, accompagné de Bachir Yelles Chaouche, membre du Conseil de l'Autorité. Cette session est consacrée à plusieurs questions organisationnelles et stratégiques, notamment "l'évaluation de l'état d'avancement des préparatifs de l'Assemblée générale et l'examen et l'adoption de son ordre du jour". Cette participation "s'inscrit dans le cadre du renforcement de la présence de l'Algérie et de la réaffirmation de son rôle pivot à travers sa contribution active aux efforts africains visant à ancrer les principes de transparence et d'intégrité et à développer les mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption à l'échelle du continent", conclut le communiqué.

R. N.

AVEC LE LANCEMENT D'UNE NOUVELLE LIAISON ALGER-LIBREVILLE VIA DOUALA

Air Algérie consolide son réseau africain

Une nouvelle ligne aérienne vers Libreville (Gabon), via Douala (Cameroun), a été lancée par le Groupe Air Algérie depuis l'Aéroport international d'Alger Houari Boumediène, permettant à la compagnie nationale de consolider son réseau sur le continent africain et de renforcer la position de l'Algérie comme hub régional du transport aérien.



autres lignes inaugurées l'an dernier (Alger-Abuja) et (Alger-Ndjamena).

Dans une déclaration à la presse, à l'Aéroport international d'Alger, le chef de la Division commerciale d'Air Algérie, Abd manaf Hadeffi, a affirmé que « l'ouverture de la ligne Alger-Libreville s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la connectivité aérienne entre l'Algérie et les pays africains, de manière à consolider les échanges économiques, commerciaux et culturels ».

Il a ajouté que « le programme de renforcement et de renouvellement de la flotte du groupe Air Algérie, actuellement en cours de mise en œuvre, contribuera grandement à cette dynamique de coopération continentale ».

RENFORCER LA CONNECTIVITÉ ET LES ÉCHANGES

L'ouverture de cette nouvelle ligne s'inscrit dans la concrétisation de la stratégie nationale de développement du transport aérien et traduit l'engagement du Groupe Air Algérie à accompagner les orientations nationales visant à renforcer la présence de l'Algérie sur le continent africain, à travers l'élargissement de son réseau, la facilitation de la mobilité des personnes ainsi que le soutien aux échanges économiques, commerciaux et aux investissements entre l'Algérie et les pays africains frères, a souligné Air Algérie dans un communiqué remis à la presse. Cette nouvelle destination, a ajouté la compagnie, « s'inscrit également dans les efforts visant à renforcer les

liens entre les pays africains et à accompagner la dynamique croissante de coopération et de partenariat à l'échelle du continent, contribuant ainsi à consolider la position de l'Algérie en tant que hub régional du transport aérien et passerelle entre les différentes destinations africaines ». Le Groupe Air Algérie « réaffirme sa détermination à poursuivre la mise en œuvre de ses programmes de développement, à élargir son réseau de liaisons et à améliorer la qualité de ses services, afin d'offrir davantage d'options de voyage à ses clients et de contribuer au renforcement des échanges et de l'intégration entre les peuples et les États du continent africain ». De son côté, l'ambassadrice du Gabon en Algérie a souligné « l'importance de cette nouvelle ligne », notant qu'« elle traduit la volonté et l'ambition des deux pays de renforcer leur coopération dans le cadre de la solidarité africaine, et de travailler ensemble au renforcement des liens entre les deux États et leurs peuples dans les domaines économique, commercial et culturel ». L'ouverture de cette nouvelle ligne s'inscrit dans le cadre de l'application des orientations des pouvoirs publics visant à renforcer la présence de la compagnie dans le continent africain, ce qui permettra d'élargir les perspectives de la coopération continentale et Sud-Sud.

L. Zeggane

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES L'APOCE rappelle les réflexes à adopter

L'Organisation de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE) a appelé les citoyens à suivre une série de démarches médicales et administratives en cas d'intoxication alimentaire provoquée par la consommation d'un produit alimentaire, afin de préserver leurs droits et de faciliter les procédures de contrôle et de poursuite des responsables. Dans un communiqué rendu public, l'APOCE recommande aux personnes présentant des symptômes d'intoxication alimentaire de se rendre sans délai aux services des urgences afin de recevoir les soins appropriés, tout en évitant le recours à l'automédication. L'organisation souligne également l'importance d'obtenir un certificat médical attestant que les troubles de santé sont dus à une intoxication alimentaire causée par un aliment consommé. Ce document constitue une pièce essentielle pour le traitement du dossier.

DÉPOSER UNE PLAINTE DANS UN DÉLAI DE 72 HEURES

L'APOCE insiste sur la nécessité de déposer une plainte écrite auprès de la Direction du commerce dans un délai ne dépassant pas 72 heures, en y joignant une copie du certificat médical. La plainte doit contenir toutes les informations permettant d'identifier l'origine du produit incriminé, notamment l'adresse du commerce où il a été acheté, qu'il s'agisse d'un établissement de restauration rapide, d'une boucherie dans le cas de viandes rouges ou blanches, ou encore d'un magasin de produits alimentaires pour les denrées emballées ou non emballées. L'organisation recommande également de mentionner avec précision la date d'achat du produit ainsi que la date de survenue de l'intoxication, afin de faciliter les enquêtes et les opérations de contrôle.

Concernant les préjudices subis par les consommateurs, l'APOCE précise qu'une demande d'indemnisation est possible lorsque le dossier est transmis au procureur de la République puis porté devant la justice. Le consommateur peut alors réclamer réparation des dommages résultant de l'intoxication alimentaire.

Enfin, l'Organisation invite les citoyens à signaler tout cas d'intoxication alimentaire ou toute infraction constatée via le numéro court 3311, afin de contribuer au renforcement de la protection des consommateurs et à la lutte contre les pratiques portant atteinte à la santé publique.

Ania N.

SELON LES SERVICES DE LA PROTECTION CIVILE

Près de 20 incendies maîtrisés en 24 heures

Les services de la Protection civile ont enregistré, au cours des dernières 24 heures, près de 20 incendies à travers plusieurs wilayas du pays ayant touché des cultures agricoles et des arbres fruitiers, ainsi que cinq incendies d'espaces forestiers, de broussailles et de maquis, selon un bilan publié, hier, par la direction générale de la Protection civile (DGPC). Concernant les feux de récoltes, « l'ensemble des sinistres a été maîtrisé et éteint définitivement, sans qu'aucune intervention ne soit encore en cours ».

Les incendies de cultures agricoles ont représenté la majorité des interventions effectuées par les unités de la Protection civile. Dix-neuf départs de feu ont été recensés dans différentes régions du pays, affectant principalement des champs de céréales et des exploitations agricoles dans les wilayas de Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Biskra, Bouira, Tlemcen, Tiaret, Saïda, Sidi Bel-Abbès, Médéa, El-Bayadh, Bordj Bou-Arréridj, Mila et Relizane. Dans la wilaya de Chlef, un incendie de récoltes a été signalé dans la localité d'Ouled Ziad, commune de Sobha. Un autre sinistre similaire a touché Ksar El-Hirane, à Laghouat. À Oum El-Bouaghi, les secours sont intervenus dans la région de Mechta Bekikia, relevant de la commune de Souk Naâmane. À Biskra, ce sont des palmiers qui ont été affectés par un incendie survenu dans le village de Garta, commune de Sidi Okba. La wilaya de Tiaret a enregistré à elle seule trois incendies de cultures agricoles, localisés respectivement dans le village de Bou-nouala à Takhemaret, dans la région d'El Maksem, ainsi que dans la commune de

Tidda. Trois autres feux ont également été recensés dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, dont deux au niveau d'exploitations agricoles situées dans la commune de Taya et un autre en bordure de la route nationale n°13 dans la commune de Daya. D'autres interventions ont été menées dans les wilayas de Médéa, El Bayadh, Bordj Bou-Arréridj, Mila et Relizane, où plusieurs champs agricoles ont été touchés. Les équipes de la Protection civile sont parvenues à circonscrire rapidement les flammes, évitant leur propagation vers des surfaces plus importantes. Parallèlement, cinq incendies de broussailles et de maquis ont été enregistrés dans les wilayas de Béjaïa, Bouira et Tizi-Ouzou. Deux foyers ont été signalés à Béjaïa, dans les localités d'Iserdoun, commune de Tinebdar, et d'Imzar, commune d'Aït Smail. Dans la wilaya de Bouira, un incendie a concerné la zone de la localité d'Aouaouda, dans la

commune de Kadiria. La wilaya de Tizi-Ouzou a, pour sa part, enregistré deux départs de feu au niveau des villages d'Aït Khelifa, dans la commune d'Abi Youcef, et d'Adhni, relevant de la commune d'Irdjen. Les moyens mobilisés ont permis une extinction définitive de ces incendies avant qu'ils n'atteignent des zones forestières plus étendues. La Protection civile a indiqué que tous les incendies recensés durant cette période ont été totalement maîtrisés. Si aucun foyer n'était encore actif ou placé sous surveillance au moment de l'établissement du bilan, les services concernés demeurent toutefois mobilisés face au risque accru de départs de feu durant la saison estivale, marquée par la hausse des températures et la sécheresse de la végétation dans plusieurs régions du pays, a conclu le communiqué de la (DGPC).

L. Z.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

39 morts et 1 564 blessés en une semaine

Trente-neuf personnes sont décédées et 1925 autres ont été blessées dans 1564 accidents de la circulation survenus durant la période du 7 au 13 juin à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Annaba avec quatre morts et 47 blessés dans 41 accidents de la circulation, a précisé la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2192 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger avec 148 incendies, Constantine avec 95 incendies et Sétif avec 88 incendies. Dans le cadre du dispositif

de surveillance des plages, 1749 interventions ont été effectuées par la Protection civile durant la même période, ce qui a permis le sauvetage de 1277 personnes de noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 379 autres et d'évacuer 89 personnes vers les structures sanitaires locales, a ajouté le bilan, déplorant, toutefois, la mort par noyade de huit personnes au niveau des plages et cinq autres dans des réserves d'eau. Pour ce qui est du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 244 incendies dans plusieurs wilayas, a conclu le bilan de la Protection civile.

L. Z.

COOPÉRATION SUD-SUD, L'INTÉGRATION AFRICAINE, LA ZLECAF, L'INVESTISSEMENT, LES MINES, L'IA . . .

Les thèmes phare de la FIA 2026

Algeria Exhibitions, filiale du groupe SAFEX, a dévoilé le programme de la 57e édition de la Foire internationale d'Alger, prévue du 22 au 27 juin courant au Palais des expositions, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

L'Espagne sera l'invitée d'honneur de cette édition 2026, a indiqué un communiqué de la société. À cette occasion, le nouveau « Pavillon Palestine » abritera, du mardi au jeudi prochains une série de conférences et de séances de débat spécialisées avec la participation d'experts, de responsables et d'opérateurs économiques. Le programme portera sur plusieurs axes et thématiques et la première journée sera consacrée à la coopération africaine et à l'intégration économique, à travers des discussions sur les perspectives de la coopération Sud-Sud, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), ainsi que sur la place de l'Algérie à la lumière des mutations géopolitiques mondiales, a précisé le communiqué. La deuxième journée sera axée sur l'investissement, le financement et la coopération algéro-espagnole où les participants examineront le climat des affaires en Algérie, les mécanismes d'accompagnement des investisseurs étrangers, outre les opportunités de partenariat économique entre l'Algérie et l'Espagne et les perspectives de leur développement. Selon la même source, « le choix de l'Espagne comme pays invité d'honneur reflète la dynamique positive que connaissent les relations algéro-espagnoles au cours de la période récente, et constitue une opportunité pour renforcer la coopération bilatérale et explorer de nouvelles perspectives de partenariat entre les entreprises algériennes et espagnoles dans plusieurs



PH: DR

secteurs stratégiques ». Le programme s'achève le troisième jour avec deux principaux dossiers, à savoir les ressources minières et l'innovation technologique, avec une mise en lumière des potentialités minières algériennes et des opportunités d'investissement dans le secteur, en sus du rôle de l'innovation et de l'intelligence artificielle dans l'appui à la transformation économique et le renforcement du transfert de technologie, précise-t-on de même source. Dans ce cadre, « Algeria Exhibitions » a invité l'ensemble des médias à assurer la couverture médiatique de ces conférences et rencontres économiques, et à suivre les débats et les interventions qui enrichiront le programme de la manifestation, en vue de contribuer à mettre en avant les principales questions abordées ainsi que les opportunités de coopération et d'investissement offertes par cette édition de la FIA. Cette édition se déroulera dans les différents pavillons du Palais des expositions et, pour la première fois, au « Pavillon Palestine », qui représente un édifice architectural moderne incarnant un saut qualitatif dans le domaine de l'organisation des

grandes foires et manifestations économiques, grâce à ses vastes espaces et ses équipements de pointe répondant aux normes internationales, renforçant ainsi la position de l'Algérie en tant que destination d'accueil des grands événements économiques mondiaux. La Foire couvrira plusieurs secteurs, à l'instar des industries agroalimentaires, des industries électriques et électroménagères, des industries mécaniques, de la sidérurgie, des industries manufacturières, des travaux publics et du bâtiment, ainsi que le secteur des services. Des espaces seront également réservés à l'exposition et à la vente directe, permettant aux exposants de promouvoir leurs produits et de renforcer leur présence sur le marché. Pour rappel, la 56e édition de la Foire internationale d'Alger (23-28 juin 2025), organisée sous le slogan « Pour une coopération commune et durable », avait enregistré une participation record de 684 entreprises, dont 539 entreprises algériennes et 145 entreprises étrangères représentant 31 pays, avec le Sultanat d'Oman comme invité d'honneur.

L. Zeggane

POUR RENFORCER LE CONTENU LOCAL DANS LES APPELS D'OFFRES

L'APPO va lancer une plateforme interactive

L'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) s'apprête à lancer prochainement une nouvelle plateforme interactive visant à favoriser le contenu local dans les appels d'offres du secteur énergétique, a annoncé le secrétaire général de l'organisation, l'Algérien Farid Ghezali, appelant à un renforcement de la coopération continentale dans les projets d'hydrocarbures.

S'exprimant à l'APS, Ghezali a précisé que « cet outil numérique permettra de recenser les entreprises africaines et de publier des appels d'offres ouverts en priorité aux sociétés du continent ». Selon le premier responsable de l'APPO, « l'Afrique dispose de compagnies nationales publiques et privées hautement qualifiées, capables de réaliser de grands projets industriels selon les standards internationaux ». Expliquant que « ce projet de centralisation, en phase finale de développement, ambitionne de donner naissance, d'ici la fin de l'année en cours ou début 2027, à un véritable bulletin africain des appels d'offres, sur le modèle du Bulletin des appels d'offres du secteur de l'énergie et des mines (BAOSEM) en Algérie ». Ghezali

a ajouté que « la feuille de route de l'APPO, pour l'année en cours (2026), met également l'accent sur le partage d'expériences », assurant que « l'expertise de pays tels que l'Algérie, l'Angola ou le Nigeria en matière de développement du contenu local dans le secteur de l'énergie devait servir de levier pour les autres États membres ». L'organisation œuvre aussi au développement et au perfectionnement des ressources humaines, à travers la mise en place d'un plan africain de formation technique et académique, ainsi que la création d'un réseau de Centres de formation permettant à chaque pays d'identifier les cursus disponibles sur le continent pour former ses futurs cadres et techniciens. Par ailleurs, la restructuration de l'organisation constitue un autre chantier majeur, selon Ghezali, « élu à l'unanimité à la tête de l'association en décembre 2025 ». À ce sujet, il a indiqué que « cette restructuration vise à adapter l'institution aux évolutions du secteur énergétique mondial, en intégrant d'autres sources telles que l'électricité, le solaire et l'hydrogène ».

VALORISATION LOCALE

DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES

Tout en rappelant que « 600 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité », le secrétaire général a insisté sur « la nécessité de valoriser localement le potentiel du continent ». L'Afrique regorge de ressources onshore et offshore majeures qui attirent les grandes puissances en quête de stabilité et de fiabilité. Selon le SG, « nous devons impérativement capitaliser sur cet atout pour attirer les investissements, mais selon nos propres conditions », soulignant qu'« un autre chantier important de l'APPO concerne l'harmonisation des codes pétroliers africains et l'optimisation des capacités de raffinage sur le continent », rappelant que « l'Afrique exporte actuellement environ 70% de ses sept à huit millions de barils de brut produits par jour, en raison du manque d'infrastructures de transformation et de raffinage ». Pour remédier à cette situation, l'APPO a élaboré un modèle de raffinage mutualisé reposant sur cinq hubs régionaux (Afrique du Nord, de l'Ouest, de l'Est et australe), prévoyant la mise en place d'un écosystème intégré incluant oléoducs de distribu-

tion et complexes pétrochimiques. « L'objectif est de transformer la matière première sur place afin de soutenir le tissu industriel africain », a-t-il relevé, ajoutant que « cette approche suscite un vif intérêt auprès de plusieurs pays souhaitant rejoindre l'organisation, tels que la Mauritanie, le Mozambique ou la Guinée ». Dans cette dynamique d'intégration, « l'expertise algérienne est fortement sollicitée par plusieurs pays africains », a-t-il indiqué, soulignant qu'« elle bénéficie d'une reconnaissance dans plusieurs domaines tels que le gaz, la recherche, la distribution ou les réseaux électriques ». À l'initiative de l'Algérie, l'APPO a également lancé un projet de création d'une autorité africaine de régulation destinée à standardiser les normes techniques du marché continental. « Notre rôle fondamental est de connecter les États membres afin de les faire avancer ensemble », a-t-il rappelé, estimant que « la coopération constitue la colonne vertébrale de l'organisation, à travers les échanges d'expertise, les bonnes pratiques et la mise en relation des pays membres », a-t-il conclu.

L. Z.

INTRODUCTION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS L'EXPLORATION, L'ANALYSE ET L'EXPLOITATION MINIÈRES

Hanifi discute avec une délégation de Huawei

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a reçu, hier, une importante délégation de cadres dirigeants de la firme technologique chinoise internationale Huawei, avec laquelle il a discuté de l'intégration de solutions technologiques dans l'exploration, l'analyse et l'exploitation minières, a insisté un communiqué du ministère. Lors de la réunion, tenue en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre des Mines et des Industries minières, chargée des Mines, Karima Bakir, ainsi que de cadres du ministère, les experts de Huawei ont présenté un exposé technique sur l'introduction des nouvelles technologies dans la chaîne de valeurs minière. Au cours de cette présentation, l'équipe d'experts a présenté sa vision globale, articulée autour du concept de Smart Mining (Exploitation minière intelligente), précise le communiqué. Les échanges ont mis en lumière des solutions à fortes connotations technologiques, adaptées aux défis environnementaux et opérationnels, tels que le réseau sans fil 5G et l'IA. Il a été question, notamment, de l'intégration de ces solutions technologiques et des infrastructures de télécommunication, en vue d'accroître l'efficacité des processus d'exploration, d'analyse et d'exploitation minière, ajoute le texte. La formation spécialisée et le renforcement des capacités technologiques des cadres et ingénieurs du secteur minier algérien a été un axe important lors des échanges entre les deux parties, selon le communiqué. M. Hanifi a fait remarquer que l'intégration de ces technologies peut constituer une double optimisation pour l'industrie nationale et garantir un accroissement substantiel de l'efficacité opérationnelle et managériale, ainsi qu'une réduction drastique de l'exposition humaine aux risques de terrain. Le ministre s'est félicité de la qualité des propositions présentées, et a réaffirmé la ferme volonté de l'État de faire passer le secteur des mines, du simple stade de l'extraction brute, à celui de la maîtrise du processus industriel globale, et ce, conformément aux hautes orientations du président de la République et aux énoncés édictés par la nouvelle législation minière. Les deux parties sont convenues de mettre en place un groupe de travail technique conjoint afin d'explorer la faisabilité de l'implémentation de projets pilotes sur des gisements nationaux stratégiques, en adoptant les solutions proposées, porteuses de fortes valeurs technologiques ajoutées, selon la même source.

R. E.

DÉTENUS POLITIQUES SAHRAOIS

Soutien international pour Naâma Asfari et ses camarades

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a exprimé sa « pleine solidarité » avec le prisonnier politique sahraoui Naâma Asfari, en grève de la faim illimitée depuis le 8 juin, appelant à la libération immédiate de l'ensemble des détenus politiques sahraouis incarcérés dans les prisons marocaines.

Dans un communiqué publié mercredi à Paris, le MRAP rappelle que Naâma Asfari a été arrêté dans le contexte du démantèlement du camp de protestation de Gdeim Izik. L'organisation affirme qu'il a ensuite été condamné à 30 ans de prison à l'issue, selon elle, de procédures ne respectant pas les normes internationales du procès équitable. Le MRAP souligne que le militant sahraoui a entamé cette grève de la faim pour protester contre son transfert et sa détention hors de son territoire d'origine, ainsi que contre la poursuite de l'occupation du Sahara occidental. L'organisation rappelle que ce territoire figure sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies depuis 1963, et estime que les Sahraouis doivent bénéficier des protections prévues par le droit international humanitaire. Le communiqué met également en avant plusieurs conclusions d'organes onusiens. Le Comité contre la torture des Nations unies avait estimé en 2016 que Naâma Asfari avait subi des actes de torture et des traitements inhumains, tandis qu'en 2023, le Groupe de travail sur la détention arbitraire a qualifié sa détention ainsi que celle d'autres militants du groupe de Gdeim Izik d'arbitraires, appelant à leur libération et à leur indemnisation. Le MRAP dénonce par ailleurs les restrictions imposées aux visites familiales et la détention de prisonniers sahraouis loin de leurs proches, citant notamment la situation de l'épouse du militant, la Française Claude



Mangin-Asfari. L'organisation appelle enfin les autorités françaises à intervenir auprès des autorités marocaines afin de garantir le respect des obligations internationales.

UN RAPPORT ALARMANT SUR LES PRISONS MAROCAINES

Dans le même contexte, la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis (LPPS) a rendu public son rapport annuel 2025, intitulé « Pas de traitement... pas de visites... pas de justice », dressant un tableau préoccupant des conditions de détention des prisonniers civils sahraouis. Le document dénonce des « violations systématiques » des droits fondamentaux, allant des arrestations ciblées de militants et étudiants à la dégradation des conditions sanitaires en prison, en passant par des restrictions des visites familiales. Selon la LPPS, plusieurs cas d'arrestations ont été enregistrés en 2025, dont celle de huit étudiants à Agadir en septembre, suivie de condamnations qualifiées de « procès inéquitables ». L'organisation évoque également des pratiques de transfèrement de détenus loin de leurs familles, considérées comme des mesures de représailles. Sur le plan sanitaire, le rapport fait

état de privations de soins, de retards de traitement et de négligences médicales affectant des détenus souffrant de maladies chroniques. Il mentionne également des cas de complications non prises en charge et de refus de transferts vers des établissements hospitaliers. La LPPS souligne par ailleurs des restrictions persistantes du droit de visite et de communication, citant notamment l'interdiction de visites visant Claude Mangin-Asfari auprès de son mari Naâma Asfari, ainsi que des interruptions prolongées de contact entre détenus et familles. Le rapport évoque aussi des allégations de mauvais traitements, incluant fouilles humiliantes, violences verbales, sanctions disciplinaires jugées arbitraires et pressions exercées sur les familles. Enfin, la LPPS recense 26 grèves de la faim menées en 2025 par des prisonniers sahraouis dans plusieurs établissements pénitentiaires marocains. L'organisation conclut à une situation « alarmante » et appelle à la libération des prisonniers politiques, ainsi qu'à l'ouverture d'enquêtes indépendantes et à l'accès des mécanismes internationaux aux lieux de détention.

M. Seghilani

PLUS DE 570 MILLIONS USD DE DOMMAGES CAUSÉS PAR L'AGRESSION

Les forces sionistes ruinent l'agriculture sud-libanaise

Les dommages directs et les pertes de production dans le secteur agricole du sud du Liban causés par l'agression sioniste en cours ont dépassé 570 millions de dollars américains, selon une évaluation officielle publiée hier mercredi. L'évaluation a été menée conjointement par le Conseil national de la recherche scientifique du Liban et le ministère de l'Agriculture, avec le soutien technique et la coordination des agences des Nations unies. Selon le rapport, les dommages directs subis par le secteur agricole dans les zones touchées par l'agression sioniste sont estimés à 41,2 millions de dollars. Parallèlement, les pertes de production agricole sont estimées à 530,5 millions de dollars. Il a révélé qu'environ 1.380 hectares de terres, hors cultures, ont été directement endommagés et nécessitent une réhabilitation et une restauration pour retrouver leur capacité productive. Par ailleurs, l'évaluation a mis en évidence des pertes de production substantielles, identifiant environ 56.320 hectares de terres agricoles touchées par la perturbation des activités agricoles, l'accès restreint aux terres agricoles, la perte de saisons de production et les dommages causés aux chaînes d'approvisionnement et de commercialisation.

R.I.

SAHARA OCCIDENTAL

De Mistura relance les consultations onusiennes à Alger

La visite de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, en Algérie intervient dans un contexte de réactivation diplomatique du dossier sahraoui, à quelques mois de son examen par le Conseil de sécurité des Nations unies. Cette tournée s'inscrit dans une série de consultations menées par le responsable onusien avec les différentes parties concernées, en vue de la préparation de son prochain rapport destiné au Conseil de sécurité des Nations unies. Elle vise à faire le point sur l'évolution du processus politique autour du Sahara occidental, considéré par l'ONU comme un territoire non autonome. Intervenant sur la chaîne 3 de la Radio algérienne, le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, Saïd Ayachi, a estimé que cette visite confirme la continuité de l'implication onusienne. « La présence de de Mistura nous rassure dans la mesure où l'ONU reste saisie du dossier », a-t-il déclaré, rappelant que l'organisation internationale demeure, selon lui, « le cadre légitime de traitement de cette question ». Le responsable a réaffirmé la position constante de l'Algérie, fondée sur le respect du droit international et des résolutions des Nations unies relatives à la décolonisation. Il a souligné que le Sahara occidental figure toujours sur la liste des territoires non autonomes et que le principe d'autodétermination du peuple sahraoui reste consacré par les textes interna-

tionaux.

LE PLAN DE RÈGLEMENT DE 1991 AU CŒUR DES RÉFÉRENCES ONUSIENNES

Saïd Ayachi a rappelé l'importance du plan de règlement de 1991 conclu sous l'égide de l'ONU entre le Front Polisario et le Royaume du Maroc, prévoyant l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Ce mécanisme devait être accompagné par la mission de maintien de la paix MINURSO. Évoquant les récentes discussions au sein du Conseil de sécurité, il a estimé que plusieurs États membres ont réaffirmé leur attachement au principe de l'autodétermination. Selon lui, la résolution 2797 aurait, dans son esprit, réitéré ce principe fondamental, bien que les interprétations restent divergentes selon les parties.

L'AUTODÉTERMINATION COMME PRINCIPE CENTRAL

Le responsable algérien a également rappelé les travaux de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies et du Comité spécial de décolonisation, qui continuent de considérer le Sahara occidental comme une question de décolonisation. Concernant les propositions d'autonomie, Saïd Ayachi a insisté sur la nécessité d'une consultation directe du peuple sahraoui : « Il faut que le peuple sahraoui se prononce, on ne peut pas lui imposer une solution », a-t-il affirmé. Il a également rejeté l'idée d'un référendum élargi à d'autres populations, estimant que le droit international limite la consultation aux peuples concernés par le processus de décolonisation. Sur le plan

économique, il a enfin souligné que la question des ressources naturelles du Sahara occidental demeure un point central du conflit. Il a rappelé que plusieurs décisions de juridictions internationales et européennes ont insisté sur la nécessité de distinguer les produits issus du territoire sahraoui de ceux du Maroc dans les accords commerciaux. À l'approche des prochaines échéances onusiennes, le dossier du Sahara occidental reste ainsi au cœur des débats internationaux, entre efforts de médiation de l'ONU, positions des différentes parties et rappels constants au droit à l'autodétermination, considéré par ses défenseurs comme le principe directeur d'un règlement durable du conflit.

M.S.

LE GROUPE DE GENÈVE POUR LE SOUTIEN AU SAHARA OCCIDENTAL :

« La question relève du processus de décolonisation »

Le groupe de Genève pour le soutien au Sahara occidental a organisé, mardi à Genève, une rencontre sous le thème "Sahara occidental et droit à l'autodétermination : défis de la légalité internationale". La rencontre a vu une large participation de délégations diplomatiques de pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique Latine, qui soutiennent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, en présence également de militants des droits humains, d'experts et de représentants d'organisations de la société civile. La rencontre a été marquée aussi par la participation du conseiller à la Présidence de la République sahraouie, chargé des ressources naturelles et des questions juridiques, Oubbi Bouchraya Bachir, du représentant adjoint de la République sahraouie auprès de l'Éthiopie et de l'Union africaine, Malainin Lakhhal, en sus d'un professeur en droit international et d'une chercheuse dans les relations internationales. Les intervenants ont souligné que la question sahraouie relève du processus de décolonisation, conformément au droit international et qu'elle demeure inscrite à l'ordre du jour de la 4e Commission de l'Assemblée générale des Nations unies. Ils ont également mis l'accent sur la légitimité des revendications du peuple sahraoui et sur son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément aux principes du droit international et aux résolutions pertinentes de l'AG et du Conseil de sécurité de l'ONU.

M. S.

PRISONNIERS PALESTINIENS

Un rapport relève de graves violations des Conventions de Genève

Un nouvel avis consultatif juridique publié par le Centre Zaytouna pour les études et les consultations met en cause les récentes initiatives législatives sionistes visant à instaurer et appliquer la peine de mort à l'encontre des prisonniers palestiniens.

Selon cette analyse, ces mesures sont en contradiction directe avec le droit international humanitaire, les Conventions de Genève et le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, qui encadrent strictement la protection des détenus en période de conflit. Rédigé par le professeur de droit constitutionnel et ancien ministre palestinien de la Justice, le Pr. Ahmad Mubarak al-Khalidi, cet avis intervient dans un contexte de tensions accrues autour de la question des prisonniers palestiniens. Il fait notamment référence aux déclarations du ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, annonçant le lancement de procédures visant à instaurer la peine capitale contre certains détenus palestiniens, ainsi qu'à des modifications internes au sein de l'armée sioniste et à des décisions parlementaires relatives à la création de juridictions militaires spécifiques.

UN CADRE JUGÉ INCOMPATIBLE AVEC LA PEINE CAPITALE

L'analyse souligne que les prisonniers, qu'ils soient civils ou combattants dans le cadre de mouvements de résistance nationale, bénéficient d'une protection juridique internationale stricte. Le droit international distingue les civils ne participant pas directement aux hostilités et les combattants relevant du statut de prisonnier de guerre au sens de la troisième



me Convention de Genève de 1949. Dans les deux cas, l'avis rappelle l'interdiction absolue de porter atteinte à la vie, à la dignité et aux droits fondamentaux des détenus. Les États détentrices sont tenus de garantir leur sécurité physique et psychologique, ainsi que des conditions de détention conformes aux normes humanitaires internationales. Le document insiste sur le fait que ces obligations ne sont pas de simples engagements contractuels, mais relèvent de normes impératives du droit international (jus cogens), auxquelles aucun État ne peut déroger. La Convention de Vienne sur le droit des traités est également citée pour rappeler la portée universelle de ces principes.

LA QUESTION DE LA LÉGITIMITÉ DU COMBAT ANTI-COLONIAL

S'appuyant sur plusieurs résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies, notamment les résolutions 2787 (1971) et 3103 (1973), l'étude rappelle la reconnaissance internationale du droit des peuples

sous occupation ou domination coloniale à lutter pour leur autodétermination. Dans ce cadre, le Pr. al-Khalidi estime que les prisonniers palestiniens arrêtés dans le cadre de la résistance à l'occupation doivent bénéficier de la protection pleine et entière du droit international humanitaire. Toute tentative de les priver de ces garanties constituerait, selon lui, une violation grave du droit international.

UNE POTENTIELLE RESPONSABILITÉ PÉNALE INTERNATIONALE

L'avis juridique met également en avant les risques de responsabilité pénale internationale liés à ces politiques. Il rappelle que l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale qualifie de crimes de guerre les homicides intentionnels, la torture, les traitements inhumains ou la souffrance grave infligée à des détenus. Dans certains cas, des pratiques telles que la détention arbitraire prolongée ou l'usage de sanctions illégales pourraient également être considérées comme des crimes contre l'humani-

té. L'étude critique ainsi les politiques israéliennes relatives aux prisonniers, notamment la détention administrative, les juridictions militaires d'exception et les projets de peine capitale, les qualifiant de violations systématiques du droit international et des résolutions des Nations unies.

RÉACTIONS PALESTINIENNES ET ACCUSATIONS DE PRATIQUES ABUSIVES

Le directeur général du Club des prisonniers palestiniens, Amjad al-Najjar, a dénoncé de son côté une décision « dangereuse et sans précédent » du ministre Itamar Ben Gvir. Il a notamment évoqué la nomination de personnes dont des proches auraient été tués dans le conflit pour surveiller les prisonniers palestiniens dans les établissements pénitentiaires sionistes. Selon lui, une telle mesure constitue une forme de représailles collectives et viole les principes fondamentaux d'impartialité et de justice dans la gestion des lieux de détention. Il a également rappelé que la supervision des prisons devrait

relever d'organismes indépendants et professionnels, soulignant par ailleurs l'interdiction persistante faite au Comité international de la Croix-Rouge d'accéder aux détenus depuis octobre 2023.

TÉMOIGNAGES SUR LES CONDITIONS DE DÉTENTION

Dans un autre témoignage, la prisonnière palestinienne et militante politique Lama Khater, détenue depuis mars 2026, décrit des conditions de détention particulièrement dures dans plusieurs établissements pénitentiaires israéliens, dont les centres de la Moskobiya, de Ramla et de Damon. Elle évoque des violences lors des arrestations et des transferts, ainsi que des conditions d'isolement, de surveillance permanente et de restrictions importantes sur les droits des détenues. Elle décrit également des limitations sur l'accès à la nourriture, aux soins et aux effets personnels, ainsi que des mesures disciplinaires fréquentes. Ces témoignages s'ajoutent aux nombreuses dénonciations formulées par des organisations palestiniennes et internationales concernant le traitement des prisonniers dans les prisons israéliennes. L'avis consultatif conclut que toute législation ou mesure visant à exécuter des prisonniers palestiniens serait contraire aux principes fondamentaux du droit international humanitaire et du droit pénal international. Il avertit que les responsables de telles politiques pourraient être exposés à des poursuites devant les juridictions internationales. Enfin, il appelle la communauté internationale, les Nations unies et les organisations de défense des droits humains à renforcer leur action afin de protéger les prisonniers palestiniens et de garantir le respect des conventions internationales, dans un contexte marqué par une forte dégradation des conditions de détention et une polarisation croissante du dossier.

M.Seghilani

ESCALADE DANGEREUSE EN CISJORDANIE ET À EL-QODS OCCUPÉES

Le processus de colonisation s'accélère

La Cisjordanie et El-Qods occupées ont connu, dans la nuit de mardi à hier, une importante escalade sur le terrain marquée par une série d'incursions militaires simultanées menées par les forces sionistes, accompagnées de tensions avec des colons et d'une intensification des opérations de terrain dans plusieurs villes palestiniennes. Selon des sources locales, les opérations se sont concentrées de manière particulière dans le nord de la Cisjordanie occupée, notamment à Nablus, où les forces sionistes ont imposé un blocus strict après une attaque par balle visant un véhicule sioniste près du checkpoint de Zaatar. L'armée sioniste a déployé d'importants renforts, fermé plusieurs points de passage et transformé la région en zone militarisée, tout en procédant à des agressions physiques contre des habitants. Dans la localité voisine de Beita, des groupes de colons ont attaqué des habitations dans les zones de "Bir Qouza" et Al-Haraiq. Les habitants ont résisté aux assaillants. Dans le même temps, des forces sionistes ont pris d'assaut le rond-point de la zone industrielle et ont frappé plusieurs jeunes, tandis que des incursions ont également été signalées dans les camps de réfugiés d'Askar ancien et nouveau à l'est de la ville. La vague de violences ne s'est pas limitée à Nablus. À Ramallah, des colons auraient incendié une mosquée dans le village de Jajalia et inscrit des slogans racistes sur ses murs, dans ce que les sources locales qualifient d'attaque grave contre les lieux de

culte. Par ailleurs, l'armée israélienne a fermé la barrière de fer à l'entrée de la ville de Rawabi, restreignant les déplacements, et mené des perquisitions dans la localité de Silwad, au cours desquelles plusieurs habitations ont été fouillées et endommagées. Dans la région de Qalqilya, des incursions militaires ont été menées avec le soutien de véhicules blindés et d'une unité de génie militaire. Des patrouilles ont été déployées dans les rues et plusieurs immeubles résidentiels ont été perquisitionnés, tandis que des colons ont bloqué des routes près du carrefour de Kadoumim. À Jenine, un jeune homme a été arrêté après le raid d'un immeuble dans le quartier d'Al-Zahra. Des fusées éclairantes ont été tirées au-dessus du village de Faqoua et une maison a été perquisitionnée à Beit Qad. Des opérations similaires ont également été signalées à Elkhail, dans le camp d'Al-Fawwar, ainsi qu'à Qaffin, au nord de Tulkarem. À El-Qods, des affrontements ont éclaté après des incursions dans la localité de Beit Ikhsa et dans le camp de Qalandia, où des tirs à balles réelles et des grenades assourdissantes ont été utilisés, selon des témoins. Cette escalade est présentée par plusieurs sources palestiniennes comme une politique de punition collective et une coordination entre l'armée israélienne et les colons, dans un contexte de tensions croissantes en Cisjordanie et à El-Qods, sur fond de craintes d'une détérioration plus large de la situation sécuritaire.

DES PROJETS « STRATÉGIQUES » À EL-QODS

Parallèlement à ces événements, les autorités sionistes poursuivent l'expansion des colonies à El-Qods-Est. En 2025, la municipalité israélienne aurait approuvé environ 32 plans d'urbanisme, incluant près de 7 200 unités coloniales sur plus de 1 600 dunams de terres. Entre 2014 et 2025, le total des unités coloniales approuvées dans la ville atteindrait plus de 131 000 logements, traduisant une stratégie de transformation démographique progressive. L'un des projets majeurs reste le plan dit "E1", destiné à relier la colonie de Ma'ale Adumim à Jérusalem, fragmentant ainsi la continuité territoriale de la Cisjordanie occupée. En 2025, plus de 4 000 unités supplémentaires auraient été approuvées, avec un budget d'environ 3 milliards de shekels pour les infrastructures. Dans ce cadre, le dossier du village bédouin d'Al-Khan Al-Ahmar revient régulièrement au centre des tensions, des organisations de colons ayant déposé des requêtes visant son démantèlement, ce qui alimente les craintes d'un déplacement forcé des habitants.

EXPANSION DANS LES QUARTIERS D'EL-QODS ET NOUVELLES INFRASTRUCTURES

Parmi les projets récents figure également un plan de construction d'une école religieuse (yeshiva) dans le quartier de Sheikh Jarrah, sur un site stratégique. Le projet prévoit un complexe de grande taille pou-

vant accueillir des centaines d'étudiants, renforçant la présence sioniste dans un quartier palestinien sensible. Dans la même logique, un plan d'expansion de la colonie de "Adam" prévoit la construction de près de 2 780 unités supplémentaires, accompagnées de routes et d'infrastructures dédiées aux colons. Les autorités sionistes ont également poursuivi la transformation d'institutions sensibles, notamment avec la démolition partielle du siège de l'UNRWA à El-Qods-Est et la planification de nouveaux complexes sécuritaires et administratifs sur son site.

CONTRÔLE ACCRU DES SITES SENSIBLES

Un autre plan controversé concerne la zone de Bab al-Silsila, près de la mosquée Al-Aqsa, où des décisions d'expropriation et d'expulsion progressive de familles palestiniennes ont été approuvées. Le projet vise à étendre le "quartier juif" au détriment de propriétés palestiniennes historiques et de lieux religieux et patrimoniaux. Cette série d'événements illustre un double dynamique : d'un côté, une intensification des opérations militaires et des affrontements sur le terrain en Cisjordanie et à El-Qods occupée ; de l'autre, une accélération continue des projets de colonisation et de restructuration urbaine dans les territoires occupés. Dans ce contexte, les tensions restent extrêmement élevées, tandis que les observateurs alertent sur les risques d'une nouvelle spirale d'instabilité dans la région.

M.S.

BÉJAÏA. FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 2.200 inscrits au programme national "Sanâa"

Le programme national de formation "Sanâa", lancé durant les vacances d'été par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a enregistré plus de 2.200 inscrits dans la wilaya de Béjaïa, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction du secteur.

"A"u total, 2.250 jeunes ont été inscrits afin d'acquérir des connaissances de base dans des métiers relevant des spécialités choisies dans le cadre du programme +Sanâa+ à Bejaïa", a indiqué à l'APS, Redaoui Fatiha, directrice locale de la formation et de l'enseignement professionnels. Mme Redaoui a ajouté, à ce titre, que six spécialités faisant l'objet d'une forte demande ont été choisies dans le cadre de ce programme de formation professionnelle lancé aujourd'hui. Il s'agit de l'électricité du bâtiment, de la peinture du bâtiment, de la pose de plaques de plâtre (placoplatre), du soudage, du froid et de la climatisation, ainsi que de la plomberie. Trois spécialités ont enregistré le plus grand nombre d'inscriptions, à savoir, l'électricité du bâti-



PH: DR

ment (763 inscrits), le froid et la climatisation (532 inscrits), ainsi que la plomberie (376 inscrits), a-t-elle souligné. Afin d'assurer le bon déroulement des sessions de formation, 14 établissements relevant du secteur de la formation professionnelle ont été prévus pour accueillir les inscrits. Un total de 28 enseignants a également été mobilisé pour l'encadre-

ment pédagogique des différentes formations, a fait savoir Mme Redaoui. La même responsable a précisé qu'il s'agit de formations de courte durée, totalisant 90 heures, à l'issue desquelles les bénéficiaires se verront délivrer des attestations de qualification portant sur des compétences spécifiques et bien définies.

SIDI BEL-ABBÈS. AQUACULTURE

Ensemencement de 5.000 alevins de tilapia rouge

La station d'aquaculture de la wilaya de Naâma, relevant de la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture de Sidi Bel-Abbes, a procédé récemment à l'ensemencement de 5.000 alevins de tilapia rouge dans des bassins d'irrigation agricole, a-t-on appris auprès du directeur de la station.

M. Hamidi Abdelhalim a précisé que cette opération, réalisée au niveau de deux exploitations agricoles situées dans le périmètre de Zeboudja, commune de Tiout, fait suite aux résultats positifs de projets similaires d'élevage de poissons en milieu d'eau douce au sein de plusieurs exploitations agricoles des

régions de Theniet Es-Souane, Tirkount, Belhendjir, Draa El-Oud, El Maâdher et d'autres localités. Le recensement des agriculteurs intéressés par ce type de projets se poursuit afin de leur permettre de bénéficier de lots d'alevins de tilapia rouge.

Parallèlement, l'approvisionnement et la distribution d'alevins sont assurés au profit des exploitations agricoles émergentes disposant de bassins adaptés à l'élevage de cette espèce. Les bénéficiaires suivent, au préalable, une formation spécifique en aquaculture intégrée, a-t-on indiqué de même source. Au cours des trois dernières années, près de 70 agricul-

teurs de la wilaya ont été formés dans ce domaine, dans le cadre de sessions organisées en coordination avec la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture ainsi que le Bureau de vulgarisation agricole relevant de la direction des services agricoles, sous l'encadrement de formateurs de l'École de formation technique de la pêche maritime et de l'aquaculture de Béni-Saf (wilaya d'Aïn Témouchent), selon la même source.

Ces actions de formation sont accompagnées de campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'utilisation des bassins d'irrigation pour l'élevage piscicole. Ces cam-

pagnes ont couvert la majorité des communes de la wilaya, où les agriculteurs ont été invités à adhérer au programme d'élevage du tilapia et à en tirer profit. Il convient de souligner que les agriculteurs engagés dans cette démarche bénéficient de formations portant sur les principes fondamentaux de l'élevage du tilapia, la gestion des bassins, l'alimentation et la prévention des maladies. Ils bénéficient également d'un accompagnement lors des opérations d'ensemencement ainsi que d'un appui à la commercialisation, afin de valoriser leur production et de développer des circuits de distribution adaptés.

TIARET. AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS

Campagne de sensibilisation pour encourager les éleveurs et les agriculteurs à verser leur zakat

La direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Tiaret a lancé, récemment, une campagne de sensibilisation visant à encourager les agriculteurs et les éleveurs à s'acquitter de la zakat sur leur cheptel et leurs récoltes par le biais du Fonds de la zakat, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur du secteur, M. Berabah Habis. M. Habis a expliqué que cette campagne, qui coïncide avec le lancement de la campagne de moisson-battage, a pour objectif de rappeler aux contribuables de la zakat, dans les différentes régions de la wilaya, notamment les commerçants, les industriels, les agriculteurs et les éleveurs, "l'importance de ce pilier de l'islam, ainsi que les conditions de son acquittement au profit de ses bénéficiaires légitimes", dans un contexte mar-

qué par l'optimisme quant à une saison agricole prometteuse. Cette campagne est encadrée par des imams et des cadres des affaires religieuses, ainsi que par le Bureau national des wakfs et de la zakat. Elle associe également des représentants de la Chambre de l'agriculture, de l'Union de wilaya des agriculteurs algériens, de la Fédération des éleveurs, des coopératives des céréales et légumes secs, ainsi que des assemblées communales élues, indique-t-on.

Les participants expliquent notamment les mécanismes de fonctionnement du Fonds de la zakat. Par ailleurs, afin d'informer le plus grand nombre de personnes concernées, des prêches et des dourouss ont été programmés dans les différentes mosquées de la wilaya. L'initiative permettra de répondre aux

questions des fidèles et de leur communiquer les numéros de comptes postaux du Fonds de la zakat de chaque commune, ouverts par l'antenne locale du Bureau national de la zakat.

La campagne se poursuivra pour cibler également les commerçants et les industriels à l'approche de l'Achoura, période choisie par de nombreuses personnes pour s'acquitter de leur zakat. Selon M. Habis, le Fonds de la zakat de la wilaya a collecté, l'an dernier, plus de 11 millions de dinars. "Ces fonds ont permis d'accorder des aides financières à 1.100 personnes pauvres et nécessiteuses, après étude et vérification des listes des bénéficiaires établies par les comités des mosquées, les commissions de base des communes et l'instance de wilaya", a-t-il fait savoir.

MOSTAGANEM. AU TERME DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

Plus d'un million de quintaux de légumes sous serre attendus

La wilaya de Mostaganem prévoit une production de plus d'un million de quintaux de légumes cultivés sous serre au cours de la campagne agricole 2025-2026, a indiqué lundi la Direction des services agricoles (DSA). Selon un bilan provisoire établi par le service de l'Organisation de la production et de l'Appui technique, les premières opérations de récolte, lancées récemment, ont permis d'enregistrer une production de près de 300.000 quintaux de diverses cultures maraîchères sous serre, avec un rendement moyen estimé à 487 quintaux à l'hectare. Cette production comprend notamment 115.000 quintaux de tomate, 70.000 quintaux de poivron et de piment, 34.000 quintaux d'aubergine, 33.000 quintaux de concombre, 27.000 quintaux de carotte cultivée sous tunnels plastiques et 10.000 quintaux de haricot vert. Selon les prévisions de la DSA, la production totale devrait atteindre, à la fin de la campagne, quelque 1.013.000 quintaux. La tomate occupera la première place avec une production estimée à 440.000 quintaux, suivie du poivron et du piment avec 335.000 quintaux, puis de l'aubergine avec 133.000 quintaux. La même source a précisé que 1.100 hectares ont été plantés à ce jour, sur une superficie programmée de 1.774 hectares. Ce volume de production, associé aux récoltes des cultures maraîchères de plein champ, devrait contribuer à assurer un approvisionnement régulier des marchés régionaux et nationaux en produits de large consommation. Il pourrait également favoriser une baisse des prix de certains légumes, notamment la tomate. Les cultures maraîchères représentent près de 75% de la production végétale de la wilaya de Mostaganem. Cette performance est soutenue par des cultures stratégiques telles que la pomme de terre et la tomate, ainsi que par les trois cycles de production agricole précoce, de saison et tardif en plus des cultures sous serres et tunnels plastiques.

ANNABA. EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER

Lancement des opérations de dragage et de pompage de sable marin depuis El Tarf

Les opérations de dragage et de pompage de sable marin au niveau de la wilaya d'El Tarf à l'aide d'un navire géant ont été lancées lundi pour la réalisation de la plateforme remblayée située derrière le quai du port d'Annaba, dans le cadre du projet du port phosphatier d'Annaba, incluant la réalisation d'un quai minéralier, indique un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. Cette opération, visant l'extension du port d'Annaba, s'inscrit dans le cadre du projet intégré du phosphate et en application des instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, données lors de ses récentes visites d'inspection sur le site du projet, précise la même source. Le ministère a fait également état de la réception d'un deuxième navire destiné au battage des pieux, ce qui permettra de porter la cadence de réalisation à neuf (9) pieux par jour ce qui est à même de permettre d'atteindre les objectifs fixés pour la réception du projet dans les délais prévus, précise la même source.

BOUMERDÛS. SAISON ESTIVALE

Plus de 1.700 surveillants saisonniers mobilisés sur les plages

Les services de la Protection civile de la wilaya de Boumerdès ont mobilisé plus de 1.700 surveillants de plage saisonniers pour la saison estivale en cours, a-t-on appris mardi auprès de ce corps constitué.

Sur ce total de surveillants mobilisés, 820 ont été recrutés au début du mois de juin en cours, tandis que les autres seront affectés progressivement durant les mois de juillet et août, a indiqué le directeur local de la Protection civile, colonel Bouchrifi Nasri, lors de la cérémonie d'ouverture de la saison estivale présidée par la wali, Fouzia Naâma. Il a ajouté que ces agents ont bénéficié de formations spécialisées et ont été dotés des moyens et équipements nécessaires pour assurer la surveillance de 46 plages autorisées à la baignade, sur



les 64 que compte la wilaya le long de son littoral long de 107 km. La mission de ces surveillants saisonniers, encadrés par des officiers et cadres professionnels, consiste dans la prévention, la surveillance et l'intervention en cas de besoin, selon la même source. De son côté, la wali a indiqué que les services de la wilaya ont mis en place un "plan global" en prévision de la saison

estivale 2026, comprenant l'aménagement des plages et de leurs espaces adjacents ainsi que l'aménagement et équipement des sièges des unités de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale déployées sur les plages surveillées, afin d'assurer la sécurité des estivants dans les meilleures conditions.

Ce dispositif prévoit également la promotion des produits de l'artisanat à travers la

mise à disposition d'espaces de vente permanents dans les communes côtières, notamment à Dellys, Boumerdes, Corso et Boudouaou El Bahri. Une caravane mobile sera également mise en place pour commercialiser les produits artisanaux le long des plages durant toute la saison estivale, selon la wali.

BLIDA. COMMUNE D'OUED DJER

Lancement de plusieurs projets de développement

Les travaux de réalisation de plusieurs projets de développement ont été récemment lancés dans la commune d'Oued Djer, à l'extrême ouest de la wilaya de Blida, dans le cadre du programme de l'année 2026, a-t-on appris de cette collectivité locale. Ces opérations, financées au

titre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales et du Programme de soutien au développement social et économique des communes, visent à améliorer le cadre de vie des citoyens, a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oued Djer, Zakaria Laâras. Dans le secteur des travaux publics, ces projets comprennent des opérations d'aménagement et de bitumage de plusieurs quartiers, notamment la place du Chahid Chiker-Ahmed, les quartiers des Chouhada Chiker-Ali, Ahmed-Zehana et Alili-Ahmed-Sghir, ainsi que la réalisation d'un réseau d'éclairage public au quartier du Chahid Feroudji-Mohamed. Le secteur de l'hydraulique a enregistré, quant à lui, le lancement de la construction de deux réservoirs d'eau de 500 m³ chacun, le 1er au quartier El-

Hachem et le second dans la zone d'Oued Djer, ainsi que le renouvellement d'une partie du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) à la cité Chahid Ahmed-Zabana. Par ailleurs, des opérations de réhabilitation de deux terrains de proximité ont été inscrites au profit du secteur de la jeunesse et des sports, tandis que le secteur de l'éducation sera renforcé par la réalisation de six classes d'extension à l'école Chahid Aradj-Abdelkader, afin d'améliorer les conditions de scolarisation et de réduire la pression sur les établissements éducatifs à la prochaine rentrée scolaire. Selon le même responsable, la réception de ces projets, prévue en août prochain, permettra à la commune d'inscrire de nouvelles opérations de développement dans le cadre du budget supplémentaire de 2026.

EL-MEGHAÏER.

STRUCTURES

Des efforts soutenus pour renforcer les services postaux

Des efforts soutenus sont déployés dans la jeune wilaya d'El-Meghaïer, pour renforcer les services postaux et les rapprocher du citoyen, a-t-on appris mardi auprès de la direction de wilaya de la Poste et des Télécommunications. La wilaya compte 18 distributeurs automatiques de billets répartis entre ses huit (8) communes, a-t-on précisé. Algérie-Poste poursuit ses efforts visant à renforcer les services postaux sous le slogan "Proches, numérisés et innovants", en mettant en service l'espace libre de guichets automatiques de billets dans la daïra de Djamaa, après celle de la daïra d'El-Meghaïer. Le responsable local du secteur, Mohamed Saïdi a fait savoir que la wilaya compte 24 bureaux de poste, avec une densité postale estimée à un bureau pour 9.410 habitants. Et d'ajouter que dans le cadre d'une démarche visant à rapprocher l'administration du citoyen, la réalisation de trois (3) nouveaux bureaux de poste a été lancée en 2025 au niveau du quartier de Al-Dechra (commune d'El-Meghaïer), le village agricole (commune de Morrara) et le quartier du 18 février (commune de Djamaa), où l'avancement des travaux atteint 60 %. Dans la wilaya d'El-Meghaïer, 152.062 citoyens disposent d'un compte

ORAN. DTP

Plus de 800 millions DA consacrés au revêtement et à l'aménagement des routes

La wilaya d'Oran a consacré une enveloppe financière de plus de 800 millions de dinars à la réalisation de travaux de revêtement et d'aménagement routier sur plusieurs axes à travers différentes communes de la wilaya, a indiqué le responsable chargé de la gestion de la Direction locale des Travaux publics. Dans une déclaration à l'APS, Mahi Hocine a expliqué que les travaux de réfection des routes ont été achevés dans les communes de Mers El Hadjadj, Arzew, Gdyl et Aïn El Bia, tandis qu'ils sont en voie

d'achèvement dans les communes d'Es-Senia et Aïn El Turck. Il a ajouté que la majorité des routes concernées se situent dans les centres urbains de ces communes et présentaient un état de dégradation avancé, nécessitant une réhabilitation avant la saison estivale, afin de fluidifier la circulation et améliorer l'esthétique urbaine. Par ailleurs, la localité de Menadsia, relevant de la commune de Gdyl, a bénéficié d'un projet d'aménagement urbain doté d'un budget de 100 millions de dinars. Les travaux comprennent,

notamment, la réalisation de voiries urbaines, la construction de trottoirs en béton, la mise en place d'un réseau d'éclairage public ainsi que des opérations d'embellissement et de plantation d'arbres visant à améliorer le cadre de vie et l'aspect esthétique de la zone. Le même responsable a indiqué que les travaux, confiés à des entreprises locales, avancent à un rythme satisfaisant et que la livraison du projet est prévue, au plus tard, au cours du mois de juillet prochain.

SAÏDA. ÉNERGIE

Réalisation de 14 projets pour renforcer la continuité de l'alimentation électrique

Quatorze projets ont été réalisés dans la wilaya de Saïda dans le but de renforcer la continuité de l'alimentation en électricité et d'améliorer la qualité du service, notamment dans les communes de Saïda et d'Aïn El Hadjar, a-t-on appris auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz à Sonelgaz. Ces opérations ont porté notamment sur la réalisation de quatre transformateurs électriques au niveau des communes de Saïda et d'Aïn El Hadjar, contribuant ainsi au renforcement des capacités du réseau électrique et à l'amélioration des conditions d'approvisionnement en énergie au profit des habitants. Les travaux ont également concerné le raccordement et le remplacement de neuf câbles souterrains de moyenne tension (10 kV) dans le centre-ville de Saïda, la réhabilitation d'un réseau de basse tension à Aïn El Hadjar, ainsi que l'entretien et la rénovation de plusieurs tronçons du réseau électrique sur un linéaire total d'environ cinq kilomètres. La Direction de distribution a souligné que ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à assurer la continuité et la qualité du service public de l'électricité, tout en répondant à la demande croissante en énergie à travers la modernisation des réseaux et le renforcement de leurs performances techniques. Selon la même source, ces réalisations commencent déjà à produire des effets positifs sur le terrain dans les deux communes concernées. Elles ont permis d'améliorer la stabilité de l'alimentation électrique et de réduire les coupures enregistrées auparavant, avec des retombées favorables sur la vie quotidienne des citoyens ainsi que sur les activités économiques. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme d'investissement de l'année 2026, destiné à développer les infrastructures électriques et à améliorer la qualité du service public au profit des habitants des différentes régions de la wilaya.

OUARGLA. COMMERCE

Lancement de l'opération d'aménagement du nouveau marché Souk Essebt

Les travaux d'aménagement du nouveau marché hebdomadaire Souk Essebt à Ouargla ont été lancés dans le but de moderniser et de réhabiliter cet espace commercial, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Dotée d'un financement de plus de 61 millions DA dégagé sur budget supplémentaire de la wilaya pour l'exercice 2025, l'opération vise à réhabiliter cet espace commercial de 4,6 hectares, situé au niveau de la zone d'activités et qui connaissait une large affluence hebdomadaire de commerçants et de citoyens issus de différentes communes de la wilaya et des régions limitrophes. Le projet en question porte sur l'aménagement des différents espaces et carrés, la réfection des réseaux susceptibles de réunir les meilleures conditions aux activités commerciales, en plus de conférer à cet espace plus d'attractivité. Cette opération devra permettre, une fois finalisée, de donner un nouveau souffle aux activités commerciales et économiques dans la région, d'améliorer le cadre d'activités commerciales et de renforcer le rôle de Souk Essebt comme pôle commercial.

ALGÉRIE 3 - ARGENTINE 0

Les Verts ont sombré



PH: DR

Mercredi à 2 heures du matin, toute l'Algérie ou presque était éveillée. Des cafés bondés, des familles réunies devant leurs écrans, des millions de supporters prêts à sacrifier quelques heures de sommeil pour accompagner les Verts dans leur retour sur la scène mondiale. Quelques heures plus tard, le sentiment dominant n'était ni la déception ni même la frustration. C'était l'incompréhension.

L'équipe nationale a complètement raté son entrée en lice dans la Coupe du monde 2026 en s'inclinant lourdement face à l'Argentine (3-0) au stade Arrowhead de Kansas City. La défaite en elle-même n'a rien de honteux face au champion du monde en titre. Ce qui interpelle, en revanche, c'est la manière. Les hommes de Vladimir Petkovic ont donné l'impression de ne jamais être entrés dans leur match. Comme si l'événement était trop grand pour eux. Comme si certains avaient perdu la rencontre avant même le coup d'envoi. Dès les premières minutes, le fossé entre les deux équipes est apparu évident. L'Argentine jouait. L'Algérie subissait. Les Argentins demandaient le ballon. Les Algériens le fuyaient. Chaque récupération se transformait en dégagement précipité. Chaque tentative de relance semblait dictée par la peur de commettre une erreur. Pourtant, les erreurs sont arrivées. Et elles ont coûté cher. À la 17e minute, Lionel Messi ouvre le score sur une frappe loin d'être irrésistible. Luca Zidane se troue et laisse filer un ballon qu'un gardien international doit repousser. Une faute de main qui place immédiatement l'Algérie dans une position délicate. Mais le plus inquiétant n'est pas ce premier cadeau offert à l'Argentine. C'est l'absence totale de réaction qui a suivi. Menés au score, les Verts ont continué à évoluer au même rythme, sans révolte, sans agressivité, sans le moindre signe de rébellion.

Le constat est brutal : pendant une grande partie de la rencontre, l'Algérie a ressemblé à une équipe venue limiter les

dégâts plutôt qu'à une sélection venue défendre ses chances dans une Coupe du monde. Les duels étaient perdus, les seconds ballons abandonnés et les espaces offerts aux Argentins semblaient interminables. Au milieu de terrain, Ismaël Bennacer et ses partenaires ont constamment été dépassés par les mouvements adverses.

UNE FAILLITE COLLECTIVE

Au retour des vestiaires, les supporters espéraient voir une équipe piquée dans son orgueil. Une équipe capable de hausser le ton et de rappeler qu'elle avait sa place parmi les meilleures nations du monde. Cette réaction n'est jamais venue. Au contraire, les mêmes erreurs ont continué à se répéter. À l'heure de jeu, Luca Zidane commet une nouvelle faute de main sur une tentative de Mac Allister. Messi suit l'action et pousse tranquillement le ballon au fond des filets. Deux buts argentins directement facilités par deux interventions ratées du portier algérien. À ce niveau de compétition, de telles erreurs ne pardonnent jamais. Elles deviennent même impardonnables lorsqu'elles s'ajoutent à une prestation collective déjà largement insuffisante. Les changements opérés par Petkovic avec les entrées de Mahrez, Aouar et Amoura n'ont rien changé. L'Argentine continuait à contrôler le match avec une facilité déconcertante tandis que les Algériens donnaient l'impression d'attendre le coup de sifflet final. Le troisième but de Messi, à la 76e minute, n'a fait que confirmer ce que

tout le monde avait compris depuis longtemps : il n'y avait qu'une seule équipe sur le terrain.

Après la rencontre, Mohamed Aboubrika a évoqué des erreurs défensives « catastrophiques ». Le terme peut sembler sévère. Il est pourtant difficile de le contester. Car les problèmes observés ne concernent pas uniquement la défense. C'est toute l'équipe qui a failli. Dans l'attitude d'abord. Dans l'organisation ensuite. Dans l'intensité enfin. Face au premier véritable adversaire de très haut niveau rencontré depuis plusieurs mois, les Verts ont explosé. Cette prestation rappelle d'ailleurs de mauvais souvenirs. Comme lors du quart de finale perdu face au Nigeria à la CAN 2025, l'équipe nationale a semblé incapable de répondre présente lorsque la pression est devenue maximale. Les progrès entrevus ces derniers mois devaient justement permettre de franchir ce cap psychologique.

Or, à Kansas City, l'Algérie a donné l'impression d'avoir effectué plusieurs pas en arrière. Certes, perdre contre l'Argentine n'a rien d'infamant. Mais être incapable de rivaliser, de résister ou simplement de montrer du caractère constitue un problème bien plus préoccupant. Une Coupe du monde ne pardonne ni les erreurs de concentration ni les complexes d'infériorité. Les Verts ont affiché les deux.

Mercredi matin, les Algériens avaient les traits tirés après une nuit sans sommeil. Les joueurs, eux, avaient déjà dormi pendant 90 minutes.

Moha Amine Toumiat

MONDIAL-2026

L'ALGÉRIE LOURDEMENT BATTUE PAR L'ARGENTINE :

Une défaite plus sévère que prévu

La défaite de l'Algérie face à l'Argentine sur le score de 3 à 0 laisse un goût amer. Même dans les scénarios les plus pessimistes, peu imaginaient un écart aussi important au coup de sifflet final. Face au champion du monde en titre et à l'un des grands favoris du tournoi, les Verts savaient que la mission serait particulièrement difficile. Mais au-delà du résultat, c'est surtout la manière qui suscite aujourd'hui de nombreuses interrogations.

Après une première période déjà compliquée, durant laquelle les Algériens avaient éprouvé de grandes difficultés à contenir les offensives argentines, on attendait une réaction après la pause. Pourtant, le second acte n'a pratiquement rien apporté de positif. L'équipe nationale n'a jamais donné l'impression de pouvoir inverser la tendance ou même réduire l'écart. Les rares phases de possession n'ont pas débouché sur de véritables occasions et l'animation offensive est restée trop limitée pour inquiéter sérieusement l'adversaire. Le deuxième but argentin a sans doute marqué le tournant définitif de la rencontre. Sur cette action, Zidane porte une part importante de responsabilité. À ce moment précis du match, alors que l'Algérie cherchait encore à rester en vie, cette erreur a eu l'effet d'un coup de massue. Plus globalement, le gardien n'a pas dégagé la sérénité ni la sécurité dont son équipe avait besoin dans une confrontation de ce niveau. Face à un adversaire aussi redoutable, chaque détail compte, et la moindre approximation se paie immédiatement. Sur le plan offensif, les statistiques de possession par séquences n'ont pas reflété une réelle maîtrise du jeu. L'Algérie a parfois réussi à conserver le ballon, mais sans jamais trouver la solution pour déséquilibrer le bloc argentin. Le côté gauche s'est montré plus actif que le flanc droit, mais cette légère supériorité n'a pas été exploitée efficacement. Les actions se sont systématiquement arrêtées avant leur conclusion ou ont manqué de précision dans les derniers mètres. Plus inquiétant encore, l'équipe n'a pratiquement pas cadré ses tentatives, illustrant parfaitement son manque d'efficacité.

Et puis il y avait Lionel Messi. Une fois encore, la star argentine a démontré pourquoi elle reste l'un des joueurs les plus influents de l'histoire du football. Comme tant d'équipes avant elle, l'Algérie a subi son génie. Cependant, ce qui peut être reproché aux Verts, ce n'est pas tant d'avoir souffert face à Messi que d'avoir répété certaines erreurs pourtant identifiées avant la rencontre. Le staff et les joueurs savaient à quoi s'attendre. Toute la préparation visait justement à limiter l'impact du capitaine argentin, mais sur le terrain, les mêmes failles sont réapparues.

Certes, l'Algérie affrontait un collectif parfaitement huilé, champion du monde et habitué aux grands rendez-vous. Personne ne s'attendait à une tâche facile. Néanmoins, même en cas de défaite, l'objectif était de préserver toutes les chances de qualification en évitant un lourd revers. Dans une compétition où la différence de buts peut jouer un rôle déterminant, encaisser trois buts sans en marquer complique forcément les calculs pour la suite du tournoi.

Au-delà des aspects tactiques, certains joueurs ont semblé méconnaissables à Kansas City. Plusieurs cadres et éléments importants ont affiché un niveau très éloigné de leurs standards habituels. Difficile de savoir si le poids du nom de l'adversaire, l'atmosphère particulière d'une Coupe du monde ou simplement la pression de l'événement ont paralysé certains d'entre eux. Mais le constat est là : plusieurs internationaux ont semblé inhibés, incapables d'exprimer leurs qualités ou de prendre les initiatives nécessaires pour relancer leur équipe. Tout n'est cependant pas à jeter. Dans les prochains jours, certaines prestations individuelles méritent d'être analysées séparément, car quelques joueurs ont tenté de résister au naufrage collectif malgré les circonstances difficiles.

Pour l'heure, l'essentiel est ailleurs. Cette rencontre doit rapidement être rangée dans les archives. La bande à Petkovic n'a pas le temps de s'attarder sur cette désillusion. Le Mondial ne pardonne pas les équipes qui restent prisonnières de leurs regrets. Les Verts devront tirer les enseignements de cette lourde défaite, corriger leurs erreurs et retrouver leur confiance pour les deux prochains matchs contre la Jordanie et l'Autriche. Car si le rêve de qualification est encore possible, il passera obligatoirement par une réaction forte et immédiate.

Hakim S.

PETKOVIC FACE À SES RESPONSABILITÉS

Une déroute qui soulève des questions tactiques

La lourde défaite concédée face à l'Argentine laisse un goût amer aux supporters algériens. Le score final est certes sévère et particulièrement décevant, mais il ne reflète pas totalement la physionomie de la rencontre.

Pendant de longues séquences, les Verts ont réussi à rivaliser avec le champion du monde, notamment dans la maîtrise du ballon et dans l'organisation collective. Pourtant, au plus haut niveau, certains détails font toute la différence.

Et lorsque l'on affronte l'Argentine, ces détails portent parfois un nom bien précis : Lionel Messi. Un joueur capable, à lui seul, de faire basculer une rencontre. Il ne s'agit pas d'un joueur ordinaire, mais de l'un des plus grands footballeurs de l'histoire. Son influence sur le match a été déterminante et a permis à son équipe de convertir ses temps forts en avantages décisifs.

Cependant, se réfugier uniquement derrière le génie de Messi serait réducteur. Cette rencontre soulève également des interrogations concernant les choix tactiques de Vladimir Petkovic.

LE PARI DÉFENSIF DE PETKOVIC

L'un des principaux reproches adressés au sélectionneur concerne son choix de ne pas aligner une défense à trois axiaux. Face à une sélection argentine réputée pour sa mobilité offensive et sa capacité à exploiter les espaces entre les lignes, l'option d'un système renforcé dans l'axe semblait pourtant pertinente.

L'absence de Belaid dans le onze de départ est particulièrement difficile à comprendre. Le défenseur a affiché une remarquable régularité depuis ses débuts en sélection. Les statistiques parlent en sa faveur : sur les douze rencontres auxquelles il a participé, l'Algérie a enregistré onze victoires et un match nul. Au-delà des chiffres, il a constamment apporté de la sérénité, de l'agressivité positive

et une meilleure couverture défensive. Face à une équipe de la qualité de l'Argentine, la présence d'un troisième défenseur central aurait pu offrir davantage de garanties dans la gestion des transitions et dans le contrôle des espaces laissés derrière les latéraux. Petkovic a préféré une autre approche, un choix qui peut aujourd'hui être légitimement discuté.

DES ERREURS INDIVIDUELLES QUI COÛTENT CHER

Si les choix du sélectionneur sont sujets à débat, la responsabilité ne peut être exclusivement attribuée au banc. Sur le terrain, certaines erreurs individuelles ont également pesé lourd. Zineddine Belaid n'était pas présent, mais c'est bien Zidane qui se retrouve pointé du doigt sur les deux premières

réalisations argentines. Il porte une part importante de responsabilité sur le premier but et surtout sur le deuxième, encaissé à un moment particulièrement frustrant du match. En effet, au début de la seconde période, l'Algérie semblait avoir retrouvé de la maîtrise dans le jeu. Les Verts conservaient le ballon et donnaient l'impression de pouvoir revenir progressivement dans la rencontre. C'est précisément à ce moment-là qu'une erreur défensive a permis aux Argentins de reprendre le contrôle psychologique du match. À ce niveau de compétition, la moindre approximation se paie immédiatement.

LA RÉALITÉ DE L'ÉCART AVEC LE CHAMPION DU MONDE

Il convient également de conserver une analyse équilibrée. L'Algérie affrontait tout



PH: D6

simplement le champion du monde en titre. Une équipe extrêmement organisée sur le plan défensif, redoutablement efficace dans les phases offensives et composée de joueurs habitués aux plus grandes compétitions internationales. L'Argentine a démontré sa supériorité dans plusieurs domaines : la qualité individuelle, la maturité tactique, la préparation physique ainsi que la gestion des temps faibles et des temps forts. Il ne faut pas oublier non plus que la sélection algérienne revient progressivement sur la scène internationale après une longue période d'absence au plus haut niveau. Depuis douze ans, les Verts n'ont plus été confrontés de manière régulière aux exigences des grandes compétitions mondiales. Cette différence d'expérience s'est ressentie dans les moments clés.

TOUCHÉ MAIS PAS ABATTU

Mandi croit encore aux chances des Verts

Au coup de sifflet final, la déception était palpable dans les rangs algériens. L'un des cadres de la sélection, Aïssa Mandi, n'a pas caché son amertume après cette lourde défaite face à l'Argentine. Le défenseur a reconnu la difficulté du moment tout en appelant à une réaction immédiate du groupe. « C'est vrai que ce n'est que le début de la compétition, mais cette défaite est très difficile à accepter », a confié le joueur algérien. Lucide sur l'impact psychologique du revers, il a admis que l'équipe traversait une période délicate sur le plan mental après un tel résultat. Malgré tout, Mandi refuse de céder au pessimisme. Le défenseur a rappelé le caractère combatif de cette sélection nationale et sa capacité à rebondir après les échecs. « Nous ne sommes pas une équipe qui s'effondre après une

défaite », a-t-il assuré, affichant sa confiance dans la capacité du groupe à relever la tête. Alors que deux rencontres décisives restent à disputer dans cette phase de groupes, l'international algérien a insisté sur la nécessité de se concentrer sur la suite du parcours. « Il reste encore deux matchs et nous allons tout donner pour obtenir les meilleurs résultats possibles », a-t-il affirmé.

Des propos qui traduisent à la fois la frustration née de cette entrée en matière manquée et la volonté des Verts de ne pas compromettre leurs chances de qualification. Car malgré ce lourd revers face au champion du monde, l'Algérie conserve encore l'opportunité de se relancer lors de ses prochaines sorties.

MAHREZ RESTE CONFIA NT :

« La qualification est toujours à notre portée »

pe réagir rapidement. Le joueur algérien a également insisté sur la nécessité d'élever le niveau de performance lors des prochaines échéances. Selon lui, les joueurs sont conscients de leurs responsabilités et travaillent déjà avec l'ambition de montrer un tout autre visage. « Nous réaliserons de meilleures prestations lors des deux prochains matchs afin de décrocher la qualification, si Dieu le veut », a-t-il affirmé. Concernant les raisons de la contre-performance, Mahrez a préféré éviter toute analyse à chaud. Il a souligné que le moment n'était pas encore venu de tirer des conclusions hâtives et que le travail d'évaluation serait effectué avec le staff technique. « Il est difficile de parler des erreurs mainte-

nant. Nous devons analyser notre prestation avec le staff afin d'identifier les points à améliorer », a-t-il expliqué. Au-delà de l'aspect sportif, le capitaine des Fennecs a tenu à adresser un message particulier aux supporters qui ont fait le déplacement pour soutenir l'équipe. Reconnaisant envers leur fidélité, il les a remerciés pour leur présence et leur soutien malgré la déception du résultat. « Je remercie tous les supporters présents aujourd'hui et nous leur promettons de faire mieux à l'avenir », a-t-il déclaré.

Enfin, Mahrez a lancé un appel à l'unité et à la solidarité autour de la sélection nationale. Conscient du rôle essentiel que joue le public algérien dans les moments difficiles, il a deman-

H. S.

FAUTIF SUR LES DEUX PREMIERS BUTS ARGENTINS

Soirée cauchemardesque pour Zidane

Pour sa grande première en Coupe du monde et alors qu'il évoluait sous le regard de son père, Luca Zidane a vécu un match très compliqué face à l'Argentine (3-0), ce mercredi. Le portier des Verts a encaissé trois buts de Lionel Messi, et il n'est clairement pas irréprochable sur les deux premiers.

"Pouvoir jouer contre lui est un honneur. Je l'ai suivi de près lorsqu'il jouait, et j'en garde de très beaux souvenirs d'enfance". Luca Zidane n'avait pas caché son admiration avant la rencontre pour Lionel Messi. Il a finalement pu le voir d'un peu plus près encore ce mercredi. Et l'honneur a tourné au cauchemar. Sous les yeux de son père, le dernier rempart de l'Algérie a en effet vécu un calvaire pour sa première en Coupe du monde, se montrant impuissant pour stopper le génie du numéro 10 argentin, auteur d'un fantastique triplé (3-0).

Alors bien sûr, Luca Zidane n'est pas le seul responsable de cette débâcle algérienne. Pour leur retour au Mondial après deux éditions manquées, les Fennecs n'ont pas mis les bons ingrédients dans l'ensemble, respectant sûrement un peu trop les champions du monde en titre. Et si les Algériens ont été légion à déjouer à l'image d'un Amine Gouiri transparent ou d'un Nabil Bentaleb guère impactant, ils sont tombés comme d'autres avant eux sur le talent d'un joueur à part.

PAS IRRÉPROCHABLE

"Ce qui a fait la différence, c'est qu'ils ont un joueur qui ne pardonne pas. C'est peut-être le meilleur joueur de tous les temps", a résumé Aïssa Mandi sur Beln Sport. Mais dans ce désastre, Lucas Zidane se retrouve sous le feu des critiques. Si sa défense ne l'a clairement pas aidé à surnager, le gardien de Grenade en deuxième division espagnole aurait clairement pu faire beaucoup mieux sur les trois buts encaissés, notamment les deux premiers.

Sur la première réalisation de Messi, celui qui a rejoint en 2025 la sélection algérienne s'est montré bien fébrile au moment d'essayer de stopper une frappe qui ne semble pas imparable de la Pulga. Et sur le deuxième, il repousse dans l'axe un tir puissant de Mac Allister, une aubaine pour l'ancien Barcelonais. Alors bien sûr, il n'a pas tout raté non plus, à l'image de sa parade devant Lautaro Martínez à la 53e ou de sa claquette face à Messi à la 66e. Mais le constat est sans appel : il n'a pas été la hauteur du rendez-vous pour ce premier match dans une Coupe du monde.

Alors qu'il joue avec un masque après avoir été victime d'une fracture de la mâchoire fin avril, le fils de Zizou a sombré. Relançant les doutes sur son cas, alors qu'il avait enchaîné trois "clean sheet" à la CAN 2025 avant de ne pas être irréprochable lors du quart de finale perdu face au Nigeria (2-0), notamment sur le premier but.

Evidemment après cette claquette d'entrée, tout le monde a fait bloc chez les Fennecs, conscients d'avoir tout raté leur copie. Tous parlent d'une défaillance collective. Et Vladimir Petkovic n'a notamment pas souhaité accabler son gardien de 28 ans. "Ce n'est pas mon style de blâmer tel ou tel joueur. Mais je pense que nous avons commis un peu trop d'erreurs en laissant les Argentins libres entre 16 et 25 mètres du but, et en leur permettant de frapper sans opposition", a expliqué le sélectionneur de l'Algérie. "Nous devons en tirer des leçons", a-t-il conclu. Mais face à la Jordanie mardi prochain, Lucas Zidane sera encore une fois regardé de près. Avec l'obligation de ne pas se rater. Surtout que l'excuse du génie Messi ne sera plus là cette fois-ci.

RÉSULTATS

France 3 - Sénégal 1
Norvège 4 - Irak 1
Argentine 3 - Algérie 0
Autriche 3 - Jordanie 1

LE PROGRAMME

- **Jeudi 18 juin (17h00)** République tchèque - Afrique du Sud (Groupe A) - Stade d'Atlanta
- **Jeudi 18 juin (20h00)** Suisse - Bosnie (Groupe B) - Stade de Los Angeles
- **Vendredi 19 juin (20h00)** Canada - Qatar (Groupe B) - BC Place de Vancouver
- **Vendredi 19 juin (02h00)** Mexique - Corée du Sud (Groupe A) - Stade de Guadalajara

Messi, Messi, Messi

Un triplé, deux records et une soirée magique à Kansas City: l'insatiable Lionel Messi, bientôt 39 ans, a guidé

L'Argentine vers un triomphe inaugural au Mondial-2026 contre l'Algérie (3-0), dépassée par le génie du champion en titre.



LUCARNE ET BRAS ÉCARTÉS

Le Lucky Luke de l'Argentine a dégagé très vite, à Kansas City. Après moins de cinq minutes, il avait déjà fait trembler les filets, mais un hors-jeu l'a privé du but tant espéré (5e).

Alors le capitaine de l'Albiceleste a remis le bleu de chauffe et fait exulter ses bouillants supporters une douzaine de minutes plus tard, d'une frappe de toute beauté partie se loger en lucarne (17e, 1-0).

Son coéquipier à l'Inter Miami, Rodrigo de Paul, l'a joliment trouvé dans la profondeur, il s'est mis en position de tir devant la surface de réparation et a décroché un missile qui était trop puissant pour les deux mains de Luca Zidane, un des fils de Zineddine, l'ex-N.10 français du Real Madrid contre lequel Messi joua une fois en 2005 lors d'un clasico remporté avec son club de (presque) toujours, le FC Barcelone.

Il fallait bien un éclair du génie, aidé sur le coup par les largesses de la défense adverse, pour offrir de la lumière à une rencontre longtemps assez fermée et pauvre en occasions franches. Messi s'en fichait bien et il avait un sourire de gamin au moment de célébrer, les bras écartés comme des ailes d'avion.

EMERVELLEMENT PERMANENT

Son deuxième but de la soirée, il l'a inscrit tel un renard de surface, à l'affût d'une frappe flottante d'Alexis Mac Allister que Zidane n'a pu que repousser (60e, 2-0). Le gardien de Grenade, en deuxième division espagnole, ne s'est pas montré à son avantage sur ce coup-là. Mais il s'est rattrapé, un peu, en effectuant un bel arrêt à une main sur une frappe de Messi, encore lui (60e). L'ancienne étoile du Barça et du PSG a finalement décroché son triplé sur une frappe depuis l'entrée de la surface, un classique de son registre impérial (76e, 3-0). Et son sélectionneur de lui offrir une sortie en majesté, sous les hurrahs et les cris de son public juste après (80e). "Leo, c'est difficile à expliquer. Il nous émerveille toujours, même si on le côtoie au quotidien", a commenté Lionel Scaloni. "C'est le meilleur depuis 20 ans, et il continue à tout bien faire à chaque match."

L'Algérie, de son côté, n'a pas mis l'intensité nécessaire ni respecté quelques fondamentaux, notamment en défense, et elle l'a payé cher. C'est aussi, peut-être, la conséquence de son inexpérience pour une sélection qui n'avait plus évolué en Coupe du monde depuis 2014. A l'époque, Messi avait déjà quatre Ballons d'or à son nom.

Avec la Tunisie, la nouvelle mission commando de Renard

"GROS TRAVAILLEUR"

Le technicien jouit d'une réputation de bâtisseur capable de briller avec des moyens limités, bien qu'il n'ait jamais vraiment confirmé avec des équipes mieux dotées. Il était sur le marché depuis son limogeage par l'Arabie saoudite en avril, alors que la décision rarissime de changer d'entraîneur durant un Mondial, Sabri Lamouchi faisant les frais du 5-1 infligé dimanche par la Suède lors de la 1re journée. Ce n'est pas la première fois qu'un sélectionneur est renvoyé au cours de la compétition mais, dans les cas précédents - la Tunisie déjà, la Corée du Sud et l'Arabie saoudite en 1998 -, les Fédérations avaient préféré confier l'intérim à un adjoint plutôt que de nommer quelqu'un de l'extérieur. Placé dans des conditions inédites, Renard n'aura que

quelques jours pour rejoindre le camp de base de Monterrey, au Mexique, découvrir des joueurs qu'il n'a pas choisis et les préparer pour affronter le Japon dimanche. Une nouvelle défaite pourrait être éliminatoire si les Pays-Bas battent la Suède samedi, peu importe le résultat du dernier match de la Tunisie le 26 juin face aux Néerlandais. L'entraîneur de 57 ans au look de star hollywoodienne - chemise blanche, teint hâlé et cheveux longs - a accepté ce qui ressemble à un remake de "Mission Impossible", aux commandes d'un pays sans star qui n'a jamais dépassé le premier tour d'un Mondial en six participations. Mais ce genre de défis est la marque de fabrique de Renard qui va connaître une troisième Coupe du monde d'affilée avec une troisième nation différente.

« Ces résultats s'ajoutent à ses mandats mitigés à Sochaux (2013-2014), où il n'a pu empêcher la descente du club en Ligue 2, et Lille (2015). Sa quête de rachat coïncide avec celle d'une équipe tunisienne au bord de l'élimination. A Tunis, les supporters étaient très dubitatifs sur un miracle pouvant venir du "Sorcier blanc": "ce n'est pas une solution" que de renvoyer Lamouchi, a estimé Salim, un gérant de café, estimant que "ce sont les joueurs qui ne sont pas compétents". Pour Wiam, une employée d'usine, le mieux ce serait que "la sélection se retire" du Mondial. "Il faut changer toutes les personnes" de la Fédération tunisienne, selon elle, "tous, du plus petit au plus grand responsable. Il faut mettre fin au favoritisme".

DÉCEPTIONS

Ces trophées lui ont ouvert les portes de postes plus prestigieux, avec le Maroc (2016-2019) ou l'Arabie saoudite (2019-2023 puis 2024-2026). Son charisme en ont fait un personnage incontournable, mais les résultats

CLASSEMENT FÉMININ FIFA

L'Algérie à la 74e place mondiale

La sélection algérienne féminine de football a perdu une place et occupe le 74e rang au classement mondial de la Fifa du mois de juin, publié mardi par l'instance internationale sur son site officiel.

Le Onze féminin reste sur deux défaites concédées en amical face à l'Afrique du Sud (1-0 puis 2-0), dans le cadre d'un stage effectué en avril dernier à Durban en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 (25 juillet - 16 août). Pour rappel, la sélection algérienne féminine de football avait disputé deux autres rencontres amicales début mars au Caire (Egypte) contre son homologue égyptienne, remportées 3-0 et 3-2. Les joueuses du sélectionneur Farid Bensititi avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026, après leur victoire en aller et retour face au Cameroun : 2-1 à Oran et 1-0 à Douala. A la prochaine CAN, l'équipe algérienne évoluera dans le groupe A avec le Sénégal, le Maroc et le Kenya. Au niveau africain, le Nigeria, champion d'Afrique à 10 reprises en 13 éditions, a conservé le leadership (36e mondial), devant l'Afrique du Sud (57e), qui glisse d'une place et le Ghana (60e, -1 place). Dans le haut du classement de la Fifa, l'Espagne, championne du monde en titre, a gardé sa première place, devant les Etats-Unis (2es). L'Allemagne, qui gagne une place, complète le podium (3e). Au total, 119 matchs ont été disputés ces deux der-



niers mois. En Europe et en Amérique du Sud, de nombreux matchs de qualification pour la Coupe du monde féminine de l'an prochain ont été disputés, tandis qu'en Afrique, plusieurs rencontres des élimina-

toires pour les Jeux olympiques 2028 ont eu lieu. Toutes ces rencontres ont naturellement entraîné des changements au classement. Le prochain classement sera publié le 20 octobre.

DTN

Début du 2e module de la formation fédérale des Directeurs techniques sportifs

La Direction technique nationale (DTN) a donné le coup d'envoi, mardi au Centre technique national de Sidi Moussa, du deuxième module de la première promotion de la formation fédérale des Directeurs techniques sportifs (DTS) des clubs de Ligues 1 et 2, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). La cérémonie d'ouverture a été présidée par le responsable du Département formation de la DTN, M. Karim Kaced. Ce deuxième module aborde plusieurs thématiques essentielles, notamment la préparation physique dans le cursus de formation, le centre de formation, le projet de jeu, les principes défensifs et offensifs, le leadership du Directeur Technique Sportif et l'organisation et la gestion des réunions. L'encadrement pédagogique est assuré par des experts de la Confédération Africaine de Football (CAF), avec pour objectif de renforcer les compétences des stagiaires et de leur permettre de s'approprier les méthodologies modernes du management sportif.

APRÈS LE DÉPART DE SON ENTRAÎNEUR ET TROIS CADRES

La JS Saoura amorce sa reconstruction

La JS Saoura, vice-championne d'Algérie de Ligue 1 Mobilis au terme de la saison 2025-2026, a entamé une phase de reconstruction à l'ouverture du mercato estival, marquée par le départ de son entraîneur Abdelkader Amrani et de trois joueurs cadres, quelques semaines après avoir assuré sa qualification à la prochaine édition de la Ligue des champions de la CAF. Dans un communiqué officiel, l'Olympique Akbou a annoncé l'engagement de l'entraîneur Amrani ainsi que le recrutement des défenseurs Boutiche et Zaalani, en provenance de la formation bécharie, dans le cadre du renforce-

ment de son effectif pour la saison à venir. Par ailleurs, plusieurs sources concordantes font état d'un probable transfert du milieu offensif Saâdi vers le MC Oran, laissant présager la poursuite du mouvement de départs au sein du club du sud-ouest du pays. Face à cette situation, la direction de la JS Saoura a tenu à rassurer ses supporters en annonçant le lancement anticipé des préparatifs de la nouvelle saison. Dans un communiqué publié sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, le club a fait savoir qu'une commission spéciale chargée du recrutement a été installée afin d'étudier les profils des joueurs ciblés et

de mener les négociations avec les éléments susceptibles de renforcer l'effectif. Selon la même source, cette commission œuvre à la constitution d'un groupe compétitif en mesure de répondre aux ambitions du club sur les scènes nationale et continentale, tout en assurant la continuité des performances enregistrées ces dernières saisons. La JS Saoura ambitionne notamment de relever le défi de la prochaine Ligue des champions de la CAF, compétition qu'elle retrouvera après avoir terminé à la deuxième place de la précédente édition du championnat national, assure-t-on.

TIR SPORTIF AUX PLATEAUX

La 1ère étape du Championnat d'Algérie à Batna

Les épreuves de la première étape du championnat d'Algérie de tir sportif aux plateaux, dans les spécialités skeet et trap olympique, se dérouleront les 18 et 19 juin au champ de tir de la commune de Djerma, dans la wilaya de Batna, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de tir sportif (FATS). Cette manifestation sportive, organisée par la Ligue de la wilaya de Batna en collaboration avec la Fédération algérienne de tir sportif, enregistrera la participation d'une cinquantaine de tireurs représentant neuf ligues de wilaya : Alger, Tipasa, M'Sila, Djelfa, Boumerdès, Oum El Bouaghi, Tiaret, Oran et Batna. Le championnat national de tir aux plateaux comprend deux étapes, à l'issue desquelles les meilleurs tireurs en trap et skeet olympique se qualifieront pour la finale du championnat d'Algérie, prévue au mois de novembre au stand de tir de Hassi Ben Okba, dans la wilaya d'Oran, précise-t-on.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBASKET

L'Algérie dans le groupe B de la compétition

La sélection nationale féminine de handi-basket (handisport), a hérité du groupe B au Championnat du Monde, prévu du 9 au 19 septembre à Ottawa au Canada, a révélé l'IWBF (la Fédération internationale de basket sur fauteuils), mardi sur son site officiel. Les coéquipières de la capitaine de l'équipe nationale, Djamilia Khemgani joueront dans le groupe B avec les Pays-Bas, les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne et la France. Le groupe A est composé du Brésil, la Chine, la Grande-Bretagne, l'Australie, l'Espagne et le Canada. Le calendrier complet de ce Championnat qui va réunir 336 athlètes représentant 28 équipes (messieurs et dames) venues du monde entier, sera publié le 18 juin. A Ottawa, la sélection algérienne sera la seule représentante africaine, grâce à son dernier sacre africain remporté haut la main, en avril dernier à Landa (Angola), en s'imposant en finale face à l'Afrique du Sud (45-30), s'adjugeant à l'occasion son 6e sacre africain de suite. Après le sacre continental, Khemgani avait déclaré: "Notre ambition à Ottawa sera de bien représenter l'Algérie et aussi d'être de dignes ambassadrices du handi-basket africain durant cet événement international de haut niveau". Il s'agit de la 3e participation de la sélection féminine algérienne à un Mondial, après ceux de Hambourg-2018 et Dubaï-2023. "La responsabilité sera lourde. Nous tâcherons de donner le meilleur de nous même. Nous avons besoin d'un soutien important, surtout en matière de préparation qui doit être totalement différente de celle d'un Championnat d'Afrique ou d'une compétition régionale. L'échéance approche et la préparation doit commencer dès maintenant", a insisté la capitaine.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE GOAL-BALL

La sélection algérienne messieurs termine 14e

La sélection algérienne masculine de goal-ball a achevé sa participation au Championnat du monde à Hangzhou, en Chine, en 14e position, après six jours de compétition lors d'un tournoi international qui a sacré la Chine devant l'Allemagne (7-1). Après un premier tour difficile où elle a enregistré deux défaites face à la Chine (10-4) et le Brésil (10-0), et un nul face à l'Egypte (8-8), l'équipe algérienne a réussi à prendre la 3e place du groupe, grâce à un meilleur goal-avérage que l'Egypte. Une position qui l'a versée dans le groupe devant jouer de la 9e à la 16e place. Dans son premier match pour le classement, les protégés de l'entraîneur Samir Belhouchet a perdu face à l'Australie (9-6), ensuite, ils retrouvent une autre fois sur leur chemin l'Egypte qu'ils ont battue, cette fois-ci, difficilement, grâce au but en or (6-54), après les prolongations (le match étant terminé 5-5). Jouant un dernier match pour la 13e place, les coéquipiers d'Abdelhalim ont perdu face à la Thaïlande, (10-6), alors qu'ils menaient à la mi-temps 1-2. Il s'agit de la 10e participation de l'Algérie à un Championnat du monde. Elle avait fait ses débuts sur la scène mondiale en 2010 à Sheffield (Angleterre), terminant à la 7e place, qui demeure à ce jour sa meilleure performance. Le Championnat du Monde-2026 en Chine a regroupé 16 sélections, répartis en quatre groupes de quatre équipes. Les deux premières équipes de chaque groupe ont joué les quarts de finale, tandis que les équipes classées troisième et quatrième ont disputé les matchs de classement pour les places de 9 à 16.

OLYMPIQUE AKBOU

Nasreddine Zaâlani s'engage pour deux saisons

L'Olympique Akbou pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé ce mardi, la signature du défenseur central Nasreddine Zaâlani pour une durée de deux saisons. L'ancien joueur de la JS Saoura rejoint ainsi les rangs du club après la finalisation de l'ensemble des procédures administratives liées à son transfert, ajoute l'Olympique Akbou dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. L'Olympique Akbou a souhaité la bienvenue à sa nouvelle recrue et lui a adressé ses vœux de réussite sous ses nouvelles couleurs. Le club a également précisé que la présentation officielle du joueur sera dévoilée prochainement sur ses différents canaux de communication. Cette arrivée s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'effectif de l'Olympique Akbou en vue des prochaines échéances sportives dont le coup d'envoi sera donné le 20 août prochain. Nasreddine Zaâlani est la quatrième recrue estivale du club après les milieux de terrain: Ibrahim Benhalima et Abdelkader Boutiche, ainsi que l'attaquant Khaled Bousseliou. L'Olympique Akbou s'est offert également les services de l'ex-entraîneur de la JS Saoura Abdelkader Amrani. Agé de 70 ans, Amrani est un coach chevronné, qui a dirigé une quinzaine de clubs algériens durant sa carrière dont le dernier en date est la JS Saoura, qualifiée pour la Ligue des champions de la CAF 2026-2027. En revanche, l'OA a enregistré le départ de certains de ses cadres dont le milieu défensif Dhirar Bensaâdalah et le latéral gauche Yasser Chelhaoui, annoncés tous les deux à l'USM Alger. Pour rappel, l'Olympique Akbou a bouclé la saison 2025-2026 à la cinquième place en championnat en compagnie de la JS Kabylie (45 points).

REGLEMENT DU CONFLIT UKRAINIEN

La Russie « apprécie les efforts diplomatiques » de la Turquie

La Russie apprécie les efforts diplomatiques de la Turquie dans le contexte du règlement du conflit ukrainien, mais réitère la nécessité d'éliminer les causes profondes de cette crise, a déclaré hier mardi, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a rapporté l'agence de presse russe TASS.



PH: DR

"Nous apprécions les efforts diplomatiques de la Turquie dans le cadre des efforts visant à résoudre la situation ukrainienne", a déclaré Lavrov lors d'une conférence de presse après sa rencontre avec le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan. "Nous avons rappelé à nos collègues que, bien sûr, pour que le règlement soit durable, à long terme et fiable, il est nécessaire de résoudre le problème de l'éradication des causes profondes de cette crise", a noté Lavrov.

« NOS RELATIONS CONTINUENT DE SE RENFORCER »

Pour sa part, le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan, cité par TASS, a déclaré que la Turquie et la

Russie développent et renforcent avec succès leurs relations bilatérales. Le chef de la diplomatie turque a fait ces déclarations à l'issue d'entretiens qu'il a eu avec son homologue russe, Sergueï Lavrov. "Les relations entre la Russie et la Turquie continuent de se développer et de se renforcer dans les domaines définis par les dirigeants de nos pays. Ces relations entrent dans le niveau de l'institutionnalisation", a-t-il noté, ajoutant que les réunions de haut et de très haut niveau, ainsi que les contacts commerciaux, ont un caractère régulier.

"Au cours de cette visite, nous discuterons en détail des questions à l'ordre du jour régional et international, ainsi

que des perspectives de développement de liens bilatéraux plus étroits dans les secteurs du commerce et de l'énergie", a déclaré Fidan. "En ce qui concerne les questions internationales, nous nous concentrons sur la situation dans le Caucase, au Moyen-Orient et en Afrique et en Asie centrale.

COOPÉRER DANS LE CAUCASE DU SUD

Sur la situation dans le Caucase, Hakan Fidan a déclaré : « Nous avons discuté (avec Lavrov, NDLR) de la situation dans le Caucase du Sud et du processus de paix entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie.

C'est un élément très important pour garantir la paix dans la région ». Pour sa part,

Sergueï Lavrov a déclaré que la Russie et la Turquie avaient convenu de coopérer étroitement dans le Caucase du Sud, au Moyen-Orient et dans d'autres régions.

Il a souligné que la participation des deux pays à la plateforme de coopération régionale « 3+3 », qui inclut l'Azerbaïdjan, l'Arménie et l'Iran, demeurerait un axe de coopération important, ajoutant que « la porte reste toujours ouverte à la Géorgie ».

Au cours des discussions, les ministres ont également abordé les questions de sécurité en mer Noire, la situation dans le détroit d'Ormuz et le développement de la coopération bilatérale.

R.I.

STRUCTURE AUTOUR D'UNE "BANQUE CRIMINELLE"

Un réseau international démantelé en Italie

La police italienne a annoncé lundi le démantèlement d'un réseau criminel international structuré autour d'une "banque criminelle" utilisée par des narcotrafiquants, par laquelle auraient

transité plusieurs centaines de millions d'euros sur une période d'au moins trois ans. Installée à Prato, au nord-ouest de Florence, cette structure financière était dirigée depuis 2021 par un ressortissant chinois. Selon un communiqué de la Police italienne, elle "fonctionnait comme un courtier mondial au service de la criminalité, offrant des canaux sécurisés pour le paiement d'énormes cargaisons de drogue sans aucun mouvement physique d'argent et garantissant l'anonymat total des flux financiers".

Ce système permettait de transférer virtuellement des capitaux entre plusieurs pays européens, notamment l'Italie, l'Espagne, la France, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas via un réseau d'intermédiaires percevant des commissions. Les autorités estiment que ce circuit illégal a réussi à faire transiter entre 80 et 100 millions d'euros par an pendant au moins trois ans. Les clients de cette "banque criminelle" étaient principalement des cartels de la drogue, en particulier des réseaux de trafiquants albanais actifs dans

le centre et le nord de l'Italie, ainsi que des organisations mafieuses italiennes, a indiqué la Police. L'enquête, coordonnée par le parquet de Florence, a conduit à l'arrestation de 41 personnes en Italie et en Espagne. Dix-sept d'entre elles ont été incarcérées, 16 placées en résidence surveillée, et les autres soumises à des obligations de pointage auprès des autorités. Les suspects sont poursuivis pour association de malfaiteurs, trafic international de stupéfiants, blanchiment d'argent et aide à l'immigration clandestine. Parallèlement aux flux financiers liés au trafic de drogue, une branche de l'organisation a mis en place un réseau d'immigration clandestine depuis la Chine, transitant par la Serbie. Pour ce voyage, l'organisation criminelle exigeait de chaque migrant des sommes pouvant atteindre 9.500 euros, relève le communiqué. Ville d'environ 200.000 habitants et centre majeur de l'industrie textile italienne, Prato abrite l'une des plus importantes communautés chinoises d'Europe.

R.I.

HAÏTI

Guterres au chevet des victimes des violences

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, effectuait mardi une visite en Haïti, marquée par une démarche de "solidarité" envers les populations durement touchées par la violence des gangs. Il s'agit de son deuxième déplacement en Haïti, après une précédente visite effectuée en juillet 2023. Selon l'ONU, M. Guterres doit rencontrer "des hommes, des femmes et des enfants dont les vies sont touchées par la violence", afin de constater "personnellement les défis humanitaires et sécuritaires auxquels le pays est confronté". Cette visite intervient alors que la situation sécuritaire reste "extrêmement préoccupante" dans la capitale haïtienne Port-au-Prince et plusieurs régions du pays, où les affrontements entre gangs armés continuent de provoquer des déplacements massifs de population et une aggravation des besoins humanitaires. Au moins 2.300 personnes ont été tuées depuis le début de l'année en raison de la recrudescence de la violence des gangs armés, avait alerté lundi le Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk.

R.I.

LITUANIE

Un nouveau Premier ministre nommé

Le président de la Lituanie, Gitanas Nausėda, a nommé mardi le chef du Parti social-démocrate, Mindaugas Sinkevičius, au poste de Premier ministre, dans le cadre d'un remaniement de la coalition gouvernementale. Ancien ministre de l'Économie et élu local, M. Sinkevičius succède à Inga Ruginienė, également issue du Parti social-démocrate. La nouvelle coalition réunit le Parti social-démocrate, l'Union agraire et celui des Verts ainsi que les Démocrates "Pour la Lituanie". Elle dispose d'une majorité de 75 sièges sur les 141 que compte le Parlement lituanien. Dans leur accord politique, les trois formations se sont engagées à poursuivre un programme axé sur les questions sociales tout en maintenant les engagements du pays en matière de dépenses de défense.

R.I.

HONGRIE

Le parlement vote l'inscription de la limitation du mandat du Premier ministre

Les parlementaires hongrois ont voté lundi à une écrasante majorité l'inscription dans la Constitution d'une limite de huit ans pour l'exercice de la fonction de Premier ministre. Cet amendement a été voté par 135 voix pour, 50 contre et six abstentions. Il s'agit de la 16e modification de la loi fondamentale en Hongrie depuis son adoption en 2011. Le président hongrois, dont le rôle est largement protocolaire, ne peut déjà être réélu qu'une seule fois pour un second mandat de cinq ans.

R.I.

CHINE

Un mort et quatre blessés après un séisme de magnitude 6,3 au Qinghai

Un séisme de magnitude 6,3 ayant secoué mardi la préfecture mongole et tibétaine de Haixi, dans la province chinoise du Qinghai (nord-ouest), a fait un mort et de quatre blessés. Le séisme est survenu à 17h06 (heure locale) à une profondeur de 10 km. Son épocentre se situait à 37,80 degrés de latitude nord et 95,56 degrés de longitude est, selon un rapport publié par le Centre du réseau sismique de Chine. Une alerte provinciale de niveau II pour les catastrophes sismiques a été déclenchée, selon le bureau provincial de gestion des urgences.

R.I.

JAPON

Un séisme de magnitude 5,5 secoue frappe à l'est du pays

Un séisme d'une magnitude de 5,5 a secoué mardi la préfecture d'Ibaraki, dans l'est du Japon, a indiqué l'agence météorologique nationale, avec des secousses qui ont été ressenties jusque dans le centre de la capitale Tokyo. Selon l'Agence météorologique japonaise (JMA), le séisme s'est produit à une profondeur de 50 km. Il a atteint un niveau de 5 sur 7 sur l'échelle sismique de Shindo dans certaines zones des préfectures voisines de Gunma et de Saitama. L'épicentre du séisme a été localisé dans le sud de la préfecture d'Ibaraki, par une latitude de 36,1 degrés Nord et une longitude de 139,9 degrés Est. Aucune alerte au tsunami n'a été émise, a indiqué la JMA.

R.I.

SEISME AUX PHILIPPINES

Le nouveau bilan s'élève à 68 morts

Le nombre de victimes du séisme de magnitude 7,8 qui a frappé l'île de Mindanao, dans le sud des Philippines, est passé à 68 morts, alors que 33 personnes sont toujours portées disparues, a annoncé mardi le Conseil national philippin pour la réduction et la gestion des risques de catastrophes. Un précédent bilan a fait état de 61 morts et plus de 1.400 blessés. Les conséquences de la catastrophe ont touché environ 1,4 million de personnes, dont 18.500 ont été hébergées dans des centres d'évacuation. Le séisme s'est produit au large de la côte sud de l'île de Mindanao dans la matinée du 8 juin.

R.I.

LES REACTIONS SUR LA MANIFESTATION "NO G7" SE POURSUIVENT

Salve de critiques contre une «répression démesurée»

Les réactions de dénonciation fusent de partout. A commencer par Amnesty International qui a pointé du doigt la gestion policière de la manifestation des anti-G7.

Les réactions à la manifestation No G7 de dimanche à Genève continuent de se multiplier. Amnesty International dénonce hier mardi, une gestion policière ayant « gravement porté atteinte au droit de manifester », alors que la Chambre de commerce genevoise salue l'efficacité du dispositif. Des milliers de personnes pacifiques ont payé « le prix des défaillances policières », soulève l'organisation de défense des droits humains dans son communiqué. Elles ont été « exposées à des mesures de dispersion et à l'usage de la force en raison des actes d'un groupe restreint. » Amnesty International relève plusieurs manquements concrets : des gaz lacrymogènes utilisés de manière indiscriminée, le manque de communication audible de la part des autorités ou encore des contrôles d'identité et confiscations de masques médicaux en amont de la manifestation. Également pointé du doigt, le manque de stratégie effective pour isoler les personnes commettant des actes de violence et pour protéger le reste du cortège.

La nasse mise en place à l'issue de la manifestation – durant laquelle quelque 200 personnes ont été retenues pendant près de dix heures – soulève, elle aussi, «



de sérieuses préoccupations ». Selon les informations disponibles, l'organisation indique que la mesure « pourrait constituer une privation de liberté arbitraire, voire un traitement dégradant des personnes concernées. » L'organisation appelle par ailleurs les autorités genevoises à « revoir en profondeur leur stratégie d'encadrement des manifestations. »

De son côté, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), estime dans son communiqué que « le dispositif sécuritaire a pleinement rempli son rôle », au vu des dégâts limités observés. La coordination entre autorités cantonales, fédérales et forces de sécurité étrangères, notamment françaises et allemandes, aurait selon elle permis de contenir les débordements et de protéger entreprises et population.

De son côté, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de la CCIG exprime aussi sa solidarité envers les entreprises ayant subi des dégradations.

Elle met l'accent sur le dispositif voté par le Grand Conseil permettant aux parties lésées de prétendre subsidiairement à un démenagement. Elle ajoute que les enquêtes devront déterminer « les responsabilités de ces casseurs afin de les poursuivre et, le cas échéant, les mettre à contribution pour réparer ces dégâts. » Genève (CCIG), estime dans son communiqué que « le dispositif sécuritaire a pleinement rempli son rôle », au vu des dégâts limités observés. La coordination entre autorités cantonales, fédérales et forces de sécurité étrangères, notamment françaises et allemandes, aurait selon elle permis de contenir les débordements et de protéger entreprises et population.

De nombreuses autres réactions ont suivi les événements de dimanche. La coalition No G7 a dénoncé « une opération policière inqualifiable » et les collectifs de la grève féministe une « répression complètement démesurée ».

Agences

UNICEF

Près de 50 % des enfants exposés à au moins 3 types d'aléas climatiques

Alors que le réchauffement climatique multiplie sécheresses, ouragans ou canicules, plus d'un milliard d'enfants sont déjà exposés à au moins trois types d'aléas climatiques majeurs qui se superposent, alerte l'Unicef lundi, soulignant l'impact disproportionné dans certaines régions du monde. Pour ce rapport, l'agence onusienne a croisé les données montrant où vivent les quelque 2,4 milliards d'enfants sur la planète avec la répartition géographique des huit impacts climatiques les plus fréquents : inondation côtière, inondation fluviale, sécheresse, tempête tropicale, canicule (au moins 3 jours au-dessus d'une température élevée, différente selon les pays), chaleur extrême (toute journée à plus de 35 C), incendie et tempête de sable. Alors qu'une succession de catastrophes affaiblit chaque fois un peu plus les enfants, le rapport se penche plus précisément sur ceux exposés à au moins trois aléas, catégorie qui a largement augmenté ces 20 dernières années. Près de la moitié des enfants du monde (1,1 milliard) sont ainsi exposés à au moins trois risques, la combinaison la plus fréquente étant sécheresse-chaleur extrême-canicule. La quasi-totalité des enfants (environ 2,3 milliards) sont exposés à au moins un risque, 2 milliards à au moins deux, 364 millions à au moins quatre, 53 millions à au moins cinq, 4 millions à au moins six et 123.000 à au moins sept. "Les enfants sont en première ligne face aux impacts du changement climatique", résume la patronne de l'Unicef Catherine Russell, appelant à agir.

R.I.

FRANCE

655 millions d'euros supplémentaires investis dans l'IA

La France va investir 655 millions d'euros supplémentaires dans l'intelligence artificielle, a annoncé hier mardi le Premier ministre Sébastien Lecornu dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux. Inscrits dans le cadre du plan d'investissement "France 2030", ces fonds doivent servir à "soutenir les infrastructures, les capacités de calcul, la recherche, les entreprises et les filières industrielles", a-t-il précisé. Lecornu a assuré vouloir que "cette révolution profite aux Français", protège la souveraineté et renforce les services publics. Dans le cadre de la transformation numérique de l'Etat, le chef du gouvernement a annoncé la mise en place d'"un assistant conversationnel souverain commun pour tous les agents publics". Cet outil, qui sera accessible à environ un million d'agents de la fonction publique d'Etat, a pour objectif de les assister dans leurs tâches quotidiennes.

Sébastien Lecornu a par

ailleurs annoncé que le renseignement intérieur français, la DGSI, avait décidé de mettre fin à son contrat avec le géant américain de l'analyse de données Palantir. Pour le remplacer, la DGSI a finalement choisi la société française ChapsVision. "Nous ne pouvons pas accepter de nouvelles dépendances stratégiques dans le numérique", a justifié le Premier ministre. L'objectif est de "construire une véritable

autonomie" afin d'éviter que des secteurs stratégiques ne soient tributaires des décisions de certains partenaires. Ces annonces interviennent à la veille de l'ouverture à Paris de VivaTech, grand salon européen consacré aux nouvelles technologies. Sa dixième édition se tiendra de mercredi à samedi, avec l'intelligence artificielle, la robotique et la souveraineté numérique parmi les thèmes attendus.

CALIFORNIE AUX ETATS-UNIS

Huit morts dans le crash d'un avion militaire américain

L'armée américaine a indiqué que huit personnes se trouvaient à bord du bombardier lourd américain de type B-52 Stratofortress, qui s'est écrasé lundi en Californie peu après son décollage, ajoutant que tout laissait à penser qu'il n'y avait "pas de survivants". "Un B-52 Stratofortress de l'US Air Force transportant huit personnes lors d'une mission d'essai de routine s'est écrasé aujourd'hui peu après son décollage à 11H20 (18H20 GMT). Les premières indications laissent penser qu'il n'y a pas de survivants", a déclaré la base aérienne d'Edwards dans un communiqué. "Les équipes de secours sont sur place et les autorités s'efforcent d'établir un bilan", ajoute la base, précisant qu'une enquête avait été ouverte pour déterminer les causes de l'accident.

R.I.

SELON DONALD TRUMP

Le détroit d'Ormuz « complètement rouvert » d'ici vendredi

Le président américain Donald Trump a assuré mardi que le détroit d'Ormuz sera complètement rouvert d'ici vendredi. "Tout sera complètement rouvert d'ici vendredi. Les navires commencent à bien circuler. Le pétrole commence à circuler et les prix baissent rapidement", a-t-il dit à la presse. "Et surtout, l'Iran ne disposera pas de l'arme nucléaire" conformément à l'accord signé avec les Etats-Unis, s'est félicité M. Trump, ajoutant qu'il allait soumettre l'accord au Congrès américain. Le président américain a tenu ces propos lors d'un entretien bilatéral avec le président des Emirats arabes unis, Mohammed ben Zayed Al Nahyane, en marge du sommet du G7 à Evian, en France.

R.I.

CRISE UKRAINIENNE

Zelensky propose d'organiser des pourparlers avant l'hiver

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a déclaré hier mardi, qu'il était "très important" que les prochains pourparlers avec la Russie sous l'égide des Etats-Unis aient lieu avant l'hiver. Le lieu et le format des négociations seront décidés par le président américain Donald Trump, a précisé M. Zelensky, qui a fait cette remarque lors d'une interview avec Reuters en marge du sommet du G7 qui se tient à Evian, en France. M. Trump a exhorté les deux pays à faire la paix après avoir participé à une session de travail du sommet consacrée à la crise ukrainienne. "Je ferai tout ce que je peux", a-t-il déclaré à la presse.

R.I.

INDONESIE

Un séisme de magnitude 6,7 frappe le centre du pays

Un puissant séisme de magnitude 6,7 a frappé mardi la région de Sulawesi, dans le centre de l'Indonésie (USGS), sans faire de blessé ou de dommage selon les premières informations. La secousse, peu profonde, s'est produite dans la matinée au sud-est de Palu, ville d'environ 400.000 habitants, dans la province de Sulawesi centrale. Le séisme a été fortement ressenti à Palu, capitale de cette province et à Sigi, mais ne présentait pas de menace de tsunami, selon l'Agence de météorologie, de climatologie et de géophysique.

R.I.

REPUBLIQUE DE COREE

Incendie dans un marché local de Séoul, une explosion entendue

Un important incendie s'est déclaré mardi dans un marché local du centre de la capitale sud-coréenne Séoul, et des bruits semblables à une explosion ont été entendus. Dix camions de pompiers et une ambulance ont été dépêchés sur les lieux. Le nombre de victimes est pour l'instant inconnu.

R.I.

EBOLA EN RDC

L'épidémie n'a pas encore atteint son point culminant

L'épidémie d'Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) n'a pas encore atteint son point culminant, a déclaré le responsable des opérations pour l'épidémie d'Ebola au sein de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), hier mardi, exprimant sa crainte que la crise ne se prolonge pendant une année supplémentaire.



passé à 808, dont 192 décès, ont indiqué hier mardi, les autorités congolaises.

LE NOMBRE DE MORTS GRIMPE À 192

Selon la même source, 363 personnes suivent un traitement à l'hôpital et en centre d'isolement. Le taux de létalité se chiffre à 23,8%. Un précédent bilan a fait état de 181 décès, et 782 cas confirmés. L'actuelle épidémie de fièvre Ebola en Afrique est la quatrième par son ampleur et sa gravité depuis le début des observations en 1976. Selon les règles de l'Organisation mondiale

de la santé (OMS), la détection d'un seul cas d'Ebola dans un pays suffit à déclarer automatiquement un épicentre de cette maladie dangereuse. La souche Bundibugyo est l'un des six types connus d'Ebola. Identifiée pour la première fois en 2007 dans l'ouest de l'Ouganda, dans la région qui lui a donné son nom, elle est considérée par la science comme moins mortelle que les autres variantes. La principale difficulté est qu'il n'existe pas de vaccin contre elle, contrairement à la souche Zaïre, plus répandue. Le virus Ebola est

transmis à l'homme par des animaux infectés. Les principaux symptômes sont de la fièvre, des vomissements, des maux de tête et de gorge, suivis des lésions des reins et du foie avec, parfois, des saignements internes et externes. Le premier cas de maladie à virus Ebola chez l'homme fut enregistré en 1976 en RDC. La plus grande épidémie en nombre de personnes infectées remonte à 2014-2016, quand elle sévissait en Afrique de l'Ouest: en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone. Le virus fit plus de 11.000 morts.

R.I.

"Il est très difficile de savoir précisément dans quelle mesure l'épidémie se propage (...), je pense que le pic n'est pas derrière nous, mais devant nous", a affirmé Bruno Michon, lors d'un point presse en visioconférence depuis l'est du Congo, ajoutant : "nous redoutons qu'il faille un an pour mettre un terme à cette maladie". Le nombre de cas confirmés d'infectés au virus en RDC est

CONFLIT EN RDC

Le nombre de blessés augmente à l'ombre d'Ebola

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a alerté, hier mardi, sur une augmentation du nombre de blessés dans le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), dans un contexte marqué par la propagation d'une épidémie d'Ebola. Les hôpitaux soutenus par le CICR dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ont enregistré 303 blessés entre le 15 mai et le 15 juin, soit une hausse d'environ

30% par rapport au mois précédent, a relevé l'agence onusienne dans un communiqué. Cette évolution intervient peu après la déclaration officielle, le 15 mai, d'une 17ème épidémie d'Ebola en RDC, un pays de plus de 100 millions d'habitants régulièrement confronté à des crises sanitaires et sécuritaires.

La majorité des blessés provient des zones de l'est, où les affrontements entre les forces armées congolaises et le groupe

armé M23 se sont intensifiés ces derniers mois, a précisé le CICR. Ces combats, concentrés notamment dans les Hauts-Plateaux du Sud-Kivu, s'accompagnent d'une utilisation croissante de drones et d'armes explosives, aggravant les risques pour les populations civiles. Le coordinateur médical du CICR en RDC, Moussa Badji, a souligné que la crise d'Ebola n'a pas réduit la pression sur les structures sanitaires. Au contraire, les équipes chirurgicales font face à un afflux constant de blessés par armes, dans des conditions déjà fortement dégradées. L'organisation a indiqué également que 18% des patients pris en charge souffrent de blessures liées à des explosions. Dans certaines zones comme l'Ituri, la situation sécuritaire reste critique, avec la présence de groupes armés tels que les Forces démocratiques alliées (ADF), responsables de multiples attaques meurtrières. Par ailleurs, les violences intercommunautaires et les déplacements massifs de population aggravent davantage la crise humanitaire. Près d'un million de personnes ont été déplacées dans certaines régions de l'est du pays. Le CICR a appelé à cet égard, à "un renforcement de l'accès humanitaire" et à "une protection accrue des civils", alors que les besoins médicaux continuent de croître dans un contexte de conflit prolongé et de crise sanitaire simultanée.

R.I.

SOMALIE

10 millions de dollars en aide humanitaire débloquée par l'ONU

L'agence des Nations unies aux affaires humanitaires (OCHA) a débloqué 10 millions de dollars pour fournir une aide vitale à environ 640.000 personnes en Somalie confrontées à un grave risque de famine, ont rapporté lundi des médias. Le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Tom Fletcher, a déclaré que les fonds du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) aideront ceux qui souffrent déjà de la faim à un niveau critique. "Je débloque 10 millions de dollars américains provenant du Fonds d'urgence CERF des Nations unies pour la Somalie. Il est urgent d'agir pour prévenir la famine. Six millions de personnes sont menacées

de famine. Ce financement permettra à 640.000 personnes de bénéficier d'une aide vitale: nourriture, nutrition, soins de santé et eau", a déclaré Fletcher. Selon l'ONU, la Somalie est actuellement confrontée à l'une des crises de malnutrition les plus graves au monde, ses dernières projections révélant que près

de 1,88 million d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë. Parmi eux, environ 493.000 enfants luttent contre la malnutrition aiguë sévère, la forme la plus mortelle de la faim, ce qui multiplie par 12 leur risque de mortalité par rapport à leurs pairs bien nourris.

R.I.

14 terroristes Shebab éliminés dans le sud du pays

Quatorze membres du groupe terroristes Shebab ont été éliminés par l'armée somalienne dans la région de Chabellaha Hoose (Bas-Shabellé), dans le sud du pays, a annoncé mardi le ministère de la Défense somalien. Le ministère a indiqué qu'une opération ciblée a été menée dans le district de Kurtunwarey, dans les zones où se réfugiaient des commandants et de simples terroristes, ajoutant que l'armée a détruit également une cache contenant des armes et du matériel que les terroristes utilisaient pour leurs attaques. L'armée somalienne poursuit ses opérations militaires contre les terroristes Shebab depuis plus d'une année.

R. I.

ZIMBABWE

9 morts après une collision entre un train et un autocar

Neuf personnes, dont sept adultes et deux mineurs, ont été tuées et 26 autres blessées mardi matin lorsqu'un train de marchandises est entré en collision avec un autocar à Triangle, dans la province de Masvingo au Zimbabwe, a annoncé la police. La collision s'est produite sur la route Mbizi, à un passage à niveau, lorsque l'autocar, qui se rendait de Chikombedzi à Masvingo, a percuté le train. Une enquête sur les causes de l'accident est en cours, a indiqué la police.

R.I.

AFRIQUE DU SUD

Huit morts dans une collision entre un camion et un minibus

Huit personnes ont trouvé la mort après la collision entre un minibus-taxi et un camion dans la province sud-africaine du Mpumalanga (nord-est), ont rapporté mardi les médias locaux. La collision s'est produite mardi matin sur l'autoroute à péage N4 entre Ngodwana et Waterval Onder, a rapporté la South African Broadcasting Corporation, citant le département de la sécurité communautaire, de la sûreté et de la liaison de Mpumalanga. Selon ce département, huit personnes ont été déclarées mortes sur les lieux, tandis qu'une autre a été grièvement blessée et transportée d'urgence à l'hôpital.

R. I.

LA TUNISIE ET LE TOGO S'ENGAGENT À RENFORCER LEUR PARTENARIAT

« Tirer pleinement profit de la ZLECAf »

La Tunisie et le Togo ont signé lundi à Tunis un mémorandum d'entente portant sur l'organisation de consultations bilatérales entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays, selon le ministère tunisien des Affaires étrangères. Le document a été signé à l'issue d'une réunion entre le chef de la diplomatie tunisienne, Mohamed Ali Nafti et son homologue togolais, Robert Dussey, en visite officielle en Tunisie. Selon le ministère tunisien des Affaires étrangères, les deux ministres ont insisté sur la nécessité de tirer pleinement profit de l'appartenance de la Tunisie et du Togo à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) afin de développer les échanges de produits et de marchandises dont les deux pays disposent en abondance. Les discussions ont notamment porté sur la promotion de produits tels que l'huile d'olive et les dattes tunisiennes ainsi que le cacao togolais. Les deux ministres sont également parvenus à élaborer un programme de travail s'étalant sur la période 2026-2027 couvrant plusieurs domaines de coopération prioritaires, dont la santé numérique, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

R. I.

NIGERIA

Plus de 90 morts suite à la propagation du choléra depuis mai dernier

Une épidémie de choléra au Nigéria a tué plus de 90 personnes et en a infecté des milliers depuis mai dernier, dans la région nord-est du pays, ont déclaré lundi les autorités locales. L'État de Borno, dans le nord-est du pays, a enregistré plus de 85 décès et 8 457 cas entre le 1er mai et le 7 juin, selon le gouvernement de l'État. Dans l'AÉtat central de Plateau, les autorités sanitaires ont confirmé dimanche que cinq personnes étaient décédées, tandis que 11 cas confirmés et 53 cas suspects ont été signalés.

R. I.

DISPARITION

Abdullah Ibrahim, grand pianiste de jazz sud-africain exilé sous l'apartheid

Il avait la silhouette de Mandela, géant efflanqué au visage grave, encadré par une chevelure touffue poivre et sel: l'élégant pianiste de jazz sud-africain Abdullah Ibrahim s'est éteint lundi en Allemagne à 91 ans, laissant une musique singulière au parfum d'exil du temps de l'apartheid.



En mars, il s'était produit une dernière fois devant le public sud-africain lors du festival international de jazz du Cap, sa ville de naissance. Le pianiste "s'est éteint paisiblement entouré de sa famille en Allemagne, des suites d'une courte maladie", a précisé sa famille dans un communiqué. Métis du Cap, selon une classification du régime ségrégationniste qui l'a forcé à vivre entre l'Europe et les États-Unis pendant des décennies, Abdullah Ibrahim se distinguait sur scène par la simplicité de son jeu épuré et ses lignes mélodiques nettes. Il fuit l'Afrique du Sud en 1962, année où Nelson Mandela (1918-2013), leader du mouvement contre l'apartheid, est arrêté puis condamné à la prison à vie. Mais Abdullah Ibrahim garde un lien fort avec son pays d'origine à travers sa musique. Baptisé Adolph Johannes Brand en 1934, il

prend des cours de piano dès ses sept ans, sous l'influence de sa mère, pianiste à l'église mais aussi lors de projections de films muets. Il fait ses débuts professionnels à 15 ans, jouant avec de grands ensembles de swing, puis forme son premier groupe, le Dollar Brand Trio, à 24 ans. En 1959, il rejoint le septet The Jazz Epistles, qui compte aussi le trompettiste Hugh Masekela (1939-2018), et enregistre le premier album d'un groupe sud-africain noir. Dans les années 1960, le jazz devient un symbole de la résistance à l'apartheid en raison de la mixité de ses groupes et de son public, mal vue du gouvernement. M. Ibrahim et sa future épouse, la chanteuse Sathima Bea Benjamin, signent un contrat pour jouer dans un club à Zurich, en Suisse. C'est là que le Sud-Africain est découvert en 1963 par le pia-

niste de jazz américain Duke Ellington (1899-1974), qui est si impressionné qu'il l'emmène à une séance d'enregistrement à Paris. Les invitations à se produire se multiplient.

ELLINGTON, SON MENTOR

S'installant à New York (États-Unis), il se produit avec l'orchestre de "Duke", étudie la composition à la prestigieuse Juilliard School of Music, côtoie d'autres jazzmen. Trois ans plus tard, il retourne au Cap et se convertit à l'islam, prenant le nom d'Abdullah Ibrahim.

En 1974, il enregistre "Mannenberg", du nom d'un township peuplé de gens déplacés par les autorités pour créer un quartier complètement blanc au Cap. Succès immédiat, la composition devient un chant de la lutte contre l'apartheid et l'hymne officieux des émeutes de Soweto en 1976. Le couple

repart à New York avec ses deux enfants. Ils ne reviendront qu'à la libération de Nelson Mandela, après 27 ans de prison et de baigne. Abdullah Ibrahim joue à l'investiture de M. Mandela, premier président noir du pays, en 1994. Il monte une école de jazz en Afrique du Sud mais poursuit sa carrière internationale. Peu bavard, cet homme élané aux gestes doux avait une ceinture noire en karaté et a étudié les arts martiaux toute sa vie. Ayant enregistré plus de 70 albums, il affirmait en 2024 que devenir célèbre n'a jamais été un objectif. Ses compositions parlent de ce qu'il "connaît le mieux", comme le lui avait recommandé un professeur de lycée: "Ma famille, mes amis, là où j'ai grandi".

Sa musique veut être "sincère, communier", confiait-il en 2021. "Il n'y pas de passé, d'avenir, juste le moment présent auquel on convie l'auditeur". "Son héritage est similaire à celui de Duke Ellington, en ce sens qu'il a exercé une influence considérable à la fois comme pianiste et compositeur", souligne la chercheuse et musicologue sud-africaine Christine Lucia.

Et si Abdullah Ibrahim "a été la coqueluche du mouvement anti-apartheid en raison de la promesse de liberté que contenait sa musique", les mêmes morceaux parlent aujourd'hui "d'espoirs dispersés, perdus, ce qui la rend presque insupportablement poignante", souligne Mme Lucia.

"TOY STORY 5"

Les jouets en guerre contre les écrans

Les jouets ont-ils encore leur place à l'ère des écrans et des jeux vidéo ? Dans "Toy Story 5", Buzz l'Eclair, Woody et la cow-girl Jessie sont confrontés à ce nouveau fléau, qui menace d'anéantir l'imaginaire créatif des enfants. Après avoir déjà effleuré le sujet dans "Toy

Story 4", les équipes de Pixar ont voulu mettre le thème de la technologie et de sa place grandissante au cœur du récit de ce nouvel opus. "Beaucoup de parents, comme dans le film, se disent +mon enfant prend du retard par rapport aux autres et je dois l'initier aux nouvelles

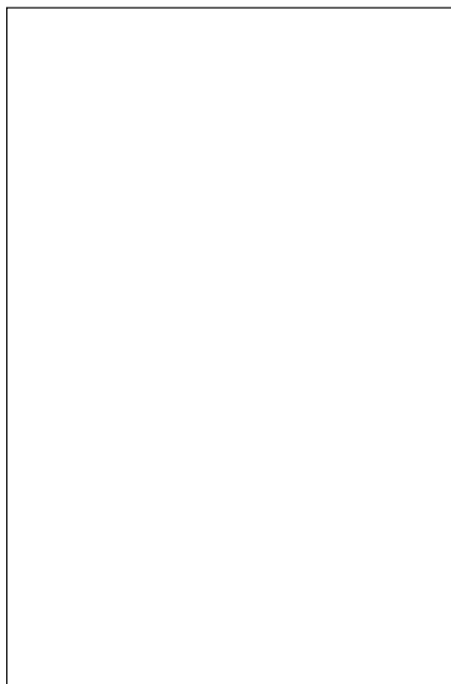
technologies+. Et je pense qu'aujourd'hui, il y a beaucoup de questions à ce sujet. Peut-être qu'on devrait ralentir", a déclaré le directeur créatif des studios Pixar, Pete Docter. Dans ce cinquième volet, Bonnie est une petite fille à l'imagination débordante, mais qui peine à se faire des amis. Jessie, son jouet préféré, a pris les rênes dans la chambre depuis le départ de Woody, parti s'occuper de jouets abandonnés pour les aider à trouver une deuxième vie.

SUPER-POUVOIR

Secondée par son shérif adjoint Buzz l'Eclair et les autres jouets, elle se donne pour mission d'aider Bonnie à se faire de nouveaux amis. Jusqu'au jour où débarque Lilypad, un écran interactif sur lequel Bonnie peut jouer et converser avec les camarades de son cours de danse.

Bonnie se détourne alors de ses vieux jouets et voit son imagination se tarir. "Nous sommes la seule espèce capable d'imaginer quelque chose qui n'est pas juste devant nous. D'une certaine manière, nous le gaspillons. L'attention est probablement la chose la plus rare dont nous disposons, et nous aurions tout intérêt à en être un peu plus conscients", avance Pete Docter. Il raconte avoir développé sa créativité lors des longs concerts ennuyeux dans son enfance, qui l'ont obligé à se mettre au dessin et à imaginer des histoires.

PUB



Agenda culturel

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre) : L'artiste Sid Ali Driss vous invite à un voyage musical à travers les chefs-d'œuvre du patrimoine andalou et leurs manifestations dans la musique algérienne. Le spectacle, intitulé « De Grenade à Mezghana », aura lieu à la salle Ibn Khaldoun le jeudi 18 juin 2026 à 20h30.

- Musée public national des Beaux Arts d'Alger : Jusqu'au 18 juin 2026 exposition de lithographies de l'artiste plasticien, Rachid Koraïchi

- « Concours de la Parole expressive libère la créativité poétique ». Pour commémorer le 64e anniversaire de la Journée de la jeunesse et de l'indépendance, la Fondation arts et culture de la Wilaya d'Alger organise la 21e édition du concours « La Parole expressive » sur le thème « Algérie... Terre de liberté et de paix ». Ce concours est ouvert à tous, dans toutes les langues parlées en Algérie (arabe classique, arabe dialectal, tamazight et français). Il vise à raviver l'esprit de compétition et de défi parmi les écrivains, à libérer leurs talents littéraires et poétiques et à servir de tremplin à la créativité intellectuelle et aux jeunes talents. Le concours se déroulera du 20 mai au 20 juin.

- Cinéma Cosmos - Beta (Riadh El Feth - Alger)
Jeudi 18 juin
19h00 Michael
21h15 Michael
- Cinéma Cosmos - Alpha (Riadh El Feth - Alger)
Jeudi 18 juin
19h00 Poupiya
20h40 Disclosure Day
- Salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth - Alger)
Jeudi 18 juin
13h00 Poupiya
15h00 Disclosure Day
- Cinéma TMV - Centre commercial Garden City (Chérag - Alger)
Jeudi 18 juin
11h00 Le Diable s'habille en Prada 2
13h35 Michael
13h40 Poupiya
16h15 Super Mario Galaxy
18h25 The Passenger
20h30 Poupiya
21h20 Disclosure Day

DJANET

Le festival culturel de la Sbeiba du 22 au 26 juin

La dix-septième édition du festival culturel de la Sbeiba se tiendra du 22 au 26 juin courant à Djanet, a-t-on appris mercredi des organisateurs. Un riche programme culturel tendant à valoriser le patrimoine culturel authentique de la région, sa préservation et sa promotion, a été concocté pour ce festival qui se tiendra sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, et la supervision du wali de Djanet, a indiqué le commissaire du festival, Naceur Bekkar. Le programme comporte des exhibitions folkloriques et d'arts populaires, des récitals poétiques et littéraires, des journées d'études sur le patrimoine culturel local, ainsi que des expositions d'artisanat traditionnel et des espaces réservés à la présentation du patrimoine local. L'organisation du festival de la Sbeiba, une des principales manifestations culturelles dans le Sud-Est du pays, a pour objectif de contribuer à la sauvegarde du patrimoine immatériel et à la mémoire collective de la région, en plus de constituer une opportunité de mettre en lumière la diversité culturelle que recèle Djanet et de renforcer son rayonnement culturel et touristique, à échelles nationale et internationale, a-t-il souligné.

Recette du jour



Maklouba, Riz Renversé aux Aubergines

Ingrédients :

- 500 gr de viande hachée (agneau)
- 2 grosses aubergines
- 2 pommes de terre
- 3 oignons
- 250 gr de riz basmati
- 2,5 tasses de bouillon de viande (bouillon de poulet pour moi) sinon eau
- 50 gr d'amandes émondées entières
- Sel
- Composition des épices b'har
- 5 graines de cardamome (que j'écrase avec un couteau pour libérer les graines)
- 1 bâtonnet de Cannelle
- 3 Clous de girofle

- 5 grains de kababa
- Poivre noir

préparation de la recette

Coupez les aubergines en rondelles (ou en tranches de 1 cm d'épaisseur les saler pour qu'elles dégorgent l'eau. Pendant ce temps, rincez le riz puis le tremper dans de l'eau chaude ajoutant quelques graines de cardamome pendant 15 à 20 minutes (le temps de frire les aubergines et cuire la viande hachée). Faire frire en premier les rondelles de pommes de terre puis essuyez les aubergines.

Refaire la même chose avec les rondelles d'oignons puis réservez chaque légume séparément sur du papier absorbant.

Dans un faitout, faire revenir la viande hachée et les oignons dans un peu d'huile.

Assaisonnez de tout B'har et de sel puis arrosez de bouillon de poulet et laissez cuire. Conservez de la sauce pour la cuisson du riz.

Dans un moule allant au four, disposez 1 couche d'aubergines en les faisant chevaucher, puis les rondelles de pommes de terres toujours en faisant chevaucher.

Ajoutez la viande hachée, tassez un peu puis au tour du riz égoutté, le bouillon restant de la viande.

Couvrir de papier aluminium et passez le plat au four préchauffé pour 20 min environ jusqu'à absorption complète du bouillon et que le riz soit bien cuit.

Laissez reposer une dizaine de minutes avant de démouler.

Une fois retourné, présentez Maklouba avec les oignons frits sur le dessus et un peu de viande (que j'ai mis de côté), mais chacun et chacune est artiste dans sa cuisine n'est ce pas !!

Gâteau du Jour

Paris-Brest traditionnel

INGRÉDIENTS

Pour la pâte :

- 4 gros œufs et 1 jaune
- 65 g de beurre
- 150 g de farine
- 50 g d'amandes effilées
- 1 cuil. à soupe de sucre
- Sel

Pour la crème :

- 1 œuf et 1 jaune
- 25 cl de lait
- 80 g de beurre
- 100 g de sucre en poudre
- 30 g de Maïzena
- 90 g de pâte de praliné
- 25 g de sucre glace

LA PRÉPARATION DE LA RECETTE

Préchauffez le four à 180 °C. Préparez la pâte : faites bouillir 25 cl d'eau avec le beurre coupé en morceaux, le sucre et 1 pincée de sel. Dès que le mélange bout, jetez d'un coup la farine et remuez bien. Desséchez la pâte à feu doux pendant environ 2 min.

Incorporez les œufs entiers un à un en mélangeant bien



entre chaque addition. Déposez la pâte sur une plaque tapissée de papier cuisson en lui donnant la forme d'une roue.

Battez le jaune d'œuf dans un bol et badigeonnez la pâte au pinceau. Parsemez d'amandes effilées et enfournez pour 30 min environ. Laissez refroidir sur une grille.

Préparez la crème : portez le lait à frémissement. Battez les œufs avec le sucre et la Maïzena jusqu'à ce que le mélange mousse. Versez le lait en filet sans cesser de fouetter.

Remettez à feu doux en mélangeant doucement pendant environ 5 min, jusqu'à ce que le mélange épaississe. Incorporez le beurre coupé en petits morceaux puis la pâte de praliné. Mélangez bien et laissez refroidir.

Découpez la roue de pâte



à choux à l'horizontale. Garnissez la partie inférieure de crème pralinée à l'aide d'une poche à douille cannelée. Saupoudrez de sucre glace et servez.

Note du chef

Vous pouvez remplacer la crème du paris-brest par une crème pâtissière au café.

Conseil du jour

Cessez de penser que vous avez quelque chose à prouver aux autres.

Le saviez-vous ?



Pour enlever l'odeur d'oignon ou d'ail sur les mains, il suffit de frotter ses mains dans l'évier d'acier inoxydable avec du savon à vaisselle.

zeste

Bon à savoir !

MASSAGE QUOTIDIEN VISAGE

Poser les paumes de mains sur ses joues, presser quelques secondes et relâcher. De même, une main sur le front, une main sur le menton, presser les paumes sur le visage quelques secondes et relâcher. Le drainage lymphatique du visage permet de stimuler les fonctions d'épurations du corps.

Astuce du jour:

Pour les cheveux gras

Versez 10 gouttes de l'huile essentielle de citron dans le pot de yaourt; Mélangez et appliquez sur l'ensemble de la chevelure; Laissez poser 10 minutes; Puis rincez et procédez à votre shampoing habituel.

CITATION DU JOUR

« Le meilleur chemin est toujours celui qui est le plus direct. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
 Edité par l'Eurl Millénum Presse
Siège social :
 Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
 BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
 Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
 Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
 Tél. : 023 70 94 35
 023 70 94 22
 023 70 94 30
 023 70 94 31
 Fax. : 023 70 94 26
Composition :
 PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
 A : l'Entreprise Nationale de communication,
 d'Édition et de Publicité »
 Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
 Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
 Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
 E-mail : agence.regie@anep.com.dz
 programmation.regie@anep.com.dz
 agence.oran@anep.com.dz
 agence.annaba@anep.com.dz
 agence.ouargla@anep.com.dz
 agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
 - Centre : SIA - Est : SIE
 - Ouest : SIO
Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
 Tél. / Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
 Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
 Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
JEUDI 18 JUIN 2026 - PRIX : SAOURA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Un 2 en 1 de qualité modeste

C'est sur les pistes de l'hippodrome de Caroubier que se tiendra ce jeudi le prix Saoura, une épreuve inscrite dans le cadre du programme du pari mutuel urbain (PMU) réservé aux paris quarté et quinté sur la courte distance de 1100 mètres, 12 chevaux de race arabe pure âgés de 4 ans et plus seront appelés à en découdre dans une confrontation aux allures incertaines tant le lot en présence reste des plus hétéroclites.

Cette course réservée aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 51.000 DA en gains et places depuis le 01/01/2026 s'inscrit dans une logique de requalification avec une surcharge de 1 kg par tranche de 10.000 DA engrangés en gains et places depuis cette même date. Il s'agit d'un engagement ouvert à des courses en manque de repères et de résultats ce qui confère à l'épreuve un caractère modeste tant en qualité qu'en lisibilité. Seuls trois concurrents affichent de petits gains susceptibles de conférer un léger avantage théorique sur des adversaires restés inopérants depuis les meetings précédents, donc nous sommes en face d'un pari très compliqué primo le profil général du lot ne permet toutefois pas de tirer de véritables lignes solides. L'absence de références fiables chez la majorité des partants brouille les pistes et rend tout pronostic délicat comme souvent dans ce type de confrontation la prudence est de mise dans les choix de jeu avec un recours conseillé aux combinaisons élargies pour espérer déjouer les pièges d'une arrivée potentiellement inatten-

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
M. BENAROUSSE	1	MAGE GAL	A. ATTIA	57	2	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	2	ANGE	K. ATTIA	57	5	PROPRIÉTAIRE
S. DAHDOUH	3	BOUCHAKER	MS. GUEHIOUCHE	56	7	TF. BENYETTOU
R. BOUSSAA	4	AMEL EL HABIL	M. ZERNOUH	56	10	A. BOUSSAA
MZ. METIDJI	5	FAROUK D'HEM	K. BAGHDAD	55	9	A. CHELLAL
AC. KOUAOUCI	6	CHAI AA (0)	CH. CHAABANE	55	8	MC. KOUAOUCI
A. DJOUDI	7	GOGHALA	A. AJOUDI	55	4	PROPRIÉTAIRE
S. AOUINA	8	HAZEM D'HEM	AM. BENAROUS	54	6	PROPRIÉTAIRE
AC. KOUAOUCI	9	CHAYBA	H. BOUGHELLA	53	12	MC. KOUAOUCI
MZ. METIDJI	10	GOULLI D'HEM	S. BENDJEKIDEL	52	3	A. CHELLAL
M. HADJ AMAR	11	GHADIR (0)	AP:Y. CHELLAL	52	1	PROPRIÉTAIRE
R. BOUSSAA	12	AIMANE DU PAON	A. BOUSSAA	51	11	A. BOUSSAA

dues.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. Mage gal. Nettement mieux placé par rapport à beaucoup de concurrents en présence et vu sa dernière tentative, 4e sur 1300m, il devrait logiquement jouer les premiers rôles.

2. Ange. Il reste sur de belles tentatives particulièrement dans les parcours de vitesse comme celui du jour.

3. Bouchaker. C'est vrai rien de probant à son actif mais méfiance, cette fois il est entre les mains d'un entraîneur qui ne fera pas le déplacement de M'sila pour rien.

4. Amel el habil. Rien de probant à son actif.

5. Farouk d'hem. Reprenant du service après une absence depuis plus de deux années. A revoir.

6. Chaaa. C'est une jument de grande qualité et qui n'est pas dépourvue de moyens et à mon avis, elle sera parmi les

lauréats de ce pari.

7. Goghala. 3e sur 1400m lors de sa dernière sortie au mois de mai à Laghouat cette femelle grise de 6 ans peut venir dans ce lot modeste accrocher un accessit.

8. Hazem d'hem. Barré en théorie.

9. Ghayba. Aléatoire.

10. Goulli d'hem. Seul plaidera en sa

faveur l'efficacité de son jockey du jour.

11. Ghadir. Il faudrait se méfier car il partira très avantage pour son appartenance à un chevronné entraîneur et piloté par l'efficace Youcef Chelal.

12. Aimane du paon. Il donne l'impression de chercher sa course, ce protégé de l'écurie Boussaa comme le montre son dernier essai dans un lot robuste à celui du jour.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

1. MAGE GAL - 12. AIMANE DU PAON - 2. ANGE - 11. GHADIR - 7. GOGHALA

LES CHANCES

6. CHAI AA - 10. GOULLI D'HEM

L'ONU débloque une aide humanitaire de 10 millions de dollars pour la Somalie

L'agence des Nations unies aux affaires humanitaires (OCHA) a débloqué 10 millions de dollars pour fournir une aide vitale à environ 640.000 personnes en Somalie confrontées à un grave risque de famine, ont rapporté lundi des médias. Le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Tom Fletcher, a déclaré que les fonds du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) aideront ceux qui souffrent déjà de la faim à un niveau critique. "Je débloque 10 millions de dollars américains provenant du Fonds d'urgence CERF des Nations Unies pour la Somalie. Il est urgent d'agir pour prévenir la famine. Six millions de personnes sont menacées de famine. Ce financement permettra à 640.000 personnes de bénéficier d'une aide vitale: nourriture, nutrition, soins de santé et eau", a déclaré Fletcher. Selon l'ONU, la Somalie est actuellement confrontée à l'une des crises de malnutrition les plus graves au monde, ses dernières projections révélant que près de 1,88 million d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë. Parmi eux, environ 493.000 enfants luttent contre la malnutrition aiguë sévère, la forme la plus mortelle de la faim, ce qui multiplie par 12 leur risque de mortalité par rapport à leurs pairs bien nourris.

La Coupe du monde 2026 bat un record historique d'affluence quotidienne

La Coupe du monde 2026 a établi un nouveau record d'affluence quotidienne mardi, avec 281.223 spectateurs présents dans les stades pour les quatre rencontres disputées, a annoncé la Fédération internationale de football (FIFA). Ce total dépasse le précédent record de 277.070 spectateurs enregistré le 28 juin 1994, lors du Mondial organisé aux Etats-Unis, où quatre matches figuraient également au programme. "Les rencontres France-Sénégal, Irak-Norvège, Argentine-Algérie et Autriche-Jordanie ont attiré des foules importantes, confirmant l'engouement suscité par cette édition organisée conjointement par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique", a indiqué l'instance internationale dans un communiqué publié sur son site officiel. Après seulement six



jours de compétition, 1.309.652 supporters ont déjà assisté aux 20 premiers matches, soit une moyenne de 65.483 spectateurs par rencontre. Selon la FIFA, le tournoi est en bonne voie pour battre le record historique d'affluence cumulée de la compétition, établi lors de l'édition 1994 avec environ 3,5 millions de spectateurs, et pourrait dépasser cette marque dès la fin de la phase de groupes. "Waouh ! 281.223 supporters étaient présents aujourd'hui (mardi) dans les stades de la Coupe du monde de la FIFA : c'est la plus forte affluence jamais enregistrée dans l'histoire de la compétition !", s'est félicité le président de la FIFA, Gianni Infantino. "Le 16 juin 2026 restera gravé dans l'histoire de la Coupe du monde. Je ne saurais trop remercier nos supporters d'avoir apporté de la couleur, de l'ambiance et des émotions à ce tournoi. La Coupe du monde 2026, la plus inclusive à ce jour, continue de montrer à quel point notre sport est aimé et comment le football unit le monde", a-t-il ajouté. L'instance dirigeante du football mondial rappelle que les revenus générés par la Coupe du monde sont réinvestis dans le développement du football masculin, féminin et des jeunes au sein de ses 211 associations membres.

fluence cumulée de la compétition, établi lors de l'édition 1994 avec environ 3,5 millions de spectateurs, et pourrait dépasser cette marque dès la fin de la phase de groupes. "Waouh ! 281.223 supporters étaient présents aujourd'hui (mardi) dans les stades de la Coupe du monde de la FIFA : c'est la plus forte affluence jamais enregistrée dans l'histoire de la compétition !", s'est félicité le président de la FIFA, Gianni Infantino. "Le 16 juin 2026 restera gravé dans l'histoire de la Coupe du monde. Je ne saurais trop remercier nos supporters d'avoir apporté de la couleur, de l'ambiance et des émotions à ce tournoi. La Coupe du monde 2026, la plus inclusive à ce jour, continue de montrer à quel point notre sport est aimé et comment le football unit le monde", a-t-il ajouté. L'instance dirigeante du football mondial rappelle que les revenus générés par la Coupe du monde sont réinvestis dans le développement du football masculin, féminin et des jeunes au sein de ses 211 associations membres.

Saisie de plus de 76 kg de kif traité en provenance du Maroc à Tlemcen



Les éléments de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Tlemcen, ont démantelé, lors de deux opérations menées au cours de la semaine dernière, deux réseaux criminels organisés s'adonnant au trafic de drogues à partir des wilayas de l'ouest, et procédé à la saisie de 76 kg de kif traité en provenance du Maroc, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Ces deux opérations, menées sous la supervision du parquet territorialement compétent, se sont soldées par "l'arrestation de six (6) individus appartenant à ces deux réseaux criminels, ainsi que par la saisie de 5.200 capsules psychotropes découvertes au domicile de l'un des suspects, de huit (8) véhicules utilisés pour le transport de ces poisons et d'une somme d'argent estimée à 240 millions de centimes issus des recettes criminelles", précise le communiqué. Les mis en cause ont été "présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Maghnia", conclut le communiqué.

Saisie de près de 24.000 comprimés psychotropes à Chlef

Les services des Douanes relevant de la Direction régionale des Douanes de Chlef ont procédé à la saisie de près de 24.000 comprimés psychotropes dans la wilaya d'Aïn Defla, indique un communiqué de cette institution rendu public lundi. La même source a ajouté que dans le cadre des efforts continus de lutte contre la contrebande et de protection de l'économie nationale et de la santé publique, les services des Douanes relevant de la Direction régionale des Douanes de Chlef ont mené trois (3) opérations de terrain ayant permis la saisie de 23.985 comprimés psychotropes à Aïn Defla, de 480 comprimés dans la wilaya de Tiaret, ainsi que de 1.057 unités de produits de tabac à la gare maritime de Mostaganem. Les moyens de transport utilisés dans le cadre de ces infractions ont également été saisis, tandis que les personnes impliquées ont été arrêtées, puis présentées devant les juridictions compétentes, précise le communiqué. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des missions de contrôle et d'intervention de terrain assurées par les Douanes algériennes pour lutter contre les différentes formes de contrebande et préserver la sécurité des citoyens ainsi que l'économie nationale, selon la même source.

Quelque 2,4 millions de réfugiés auront besoin d'être réinstallés en 2027

Quelque 2,4 millions de réfugiés à travers le monde auront besoin d'être réinstallés dans un pays d'accueil en 2027, a annoncé mardi le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), alertant sur un manque de solutions de réinstallation au niveau mondial. "On prévoit qu'environ 2,4 millions de réfugiés dans le monde auront besoin d'être réinstallés en 2027, car ils continuent



d'être exposés à des risques (...) dans leur pays d'asile et ne sont pas en mesure de rentrer

chez eux en toute sécurité", a déclaré Jackie Keegan, responsable de la Division de la protection internationale et des solutions du HCR, lors d'un point de presse à Genève. Selon elle, de nouvelles projections de l'agence onusienne, en légère baisse par rapport en 2026, mettent encore en évidence un écart entre les besoins mondiaux et les places disponibles, avec des besoins de réinstallation les plus élevés en Afrique orientale et australe. En 2022, la communauté internationale s'était fixée pour objectif de disposer de 130.000 places de réinstallation d'ici 2027, mais la diminution des quotas laisse penser que cet objectif ne sera probablement pas atteint, a expliqué Mme Keegan. Mme Keegan a souligné que les pays à revenu faible ou intermédiaire accueillent 68% des réfugiés, "subissant également une pression croissante sur leurs ressources et leurs systèmes locaux". Si la projection 2027 "représente une baisse de 6% par rapport à 2026 et s'inscrit dans une tendance à la diminution observée depuis 2025, cette réduction reflète des évolutions particulières selon les contextes", a-t-elle précisé.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le poids du murmure (5)

L'homme parvint enfin à la demeure du vieux sage, après un long chemin semé de doutes et de fatigue, le cœur chargé de questions qu'il n'avait cessé de porter tout au long de sa route.

Après quelques paroles de bienvenue, le vieux sage s'écarta des formules d'usage et aborda sans attendre le sujet principal.

Pourquoi m'a-t-il donc imposé cette épreuve ?

« La seule réponse à cette question est : parce que tu es un homme. »

« Oh, maître ! »

a suivre

MISE AUX POINGS

« Il nous reste encore deux rencontres pour rattraper la défaite d'aujourd'hui. Nous réaliserons de meilleures prestations lors des deux prochains matches afin de décrocher la qualification, si Dieu le veut »

Le capitaine des Verts Riyad Mahrez



CESSEZ-LE-FEU, LEVÉE DU BLOCUS DU DÉTROIT D'HORMUZ ET DES SANCTIONS, DÉBLOCAGE DES AVOIRS DE L'IRAN ...

L'accord Washington - Téhéran en 14 points

Un protocole d'accord en 14 points, dont la signature est prévue demain en Suisse, doit ouvrir une période de 60 jours de négociations destinée à mettre fin à la guerre régionale. Cessez-le-feu immédiat, levée des sanctions, encadrement du programme nucléaire et reconstruction figurent parmi les principaux volets de ce texte, qui engagerait les deux puissances sur l'ensemble des dossiers clés.

C'est un texte de dix pages qui pourrait changer la face du Moyen-Orient. Révélé mardi soir par plusieurs médias arabes et occidentaux, le projet de protocole d'accord entre Washington et Téhéran sera officiellement signé, demain vendredi, à Genève. En quatorze articles, il pose les jalons d'un cessez-le-feu global, d'une dénucléarisation volontaire et d'un plan de reconstruction colossal. L'article 1 du texte est le plus immédiat dans ses effets : dès la signature, la guerre prend fin "sur tous les fronts, y compris au Liban". Les deux parties et leurs alliés s'interdisent "toute action hostile" et tout "usage de la force". Une formulation qui s'adresse autant au Hezbollah libanais, soutenu par Téhéran, qu'aux forces américaines déployées dans la région depuis l'escalade de 2024.

LE DÉTROIT D'ORMUZ, VEROU ÉCONOMIQUE MONDIAL

Les articles 4 et 5 règlent le sort du détroit d'Ormuz — par lequel transite environ 20 % du pétrole mondial. Les États-Unis lèvent immédiatement le blocus naval qu'ils maintiennent contre l'Iran, et s'engagent à rétablir le trafic maritime à son niveau d'avant-guerre dans un délai de trente jours. En miroir, Téhéran rouvre la voie maritime entre le golfe Persique et la mer d'Oman dans le même délai, après neutralisation des mines posées lors du conflit. Le retrait des forces militaires américaines des "zones environnantes" est lui aussi acté — mais renvoyé à trente jours après la conclusion de l'accord final, que les négociateurs ont jusqu'au 18 août pour boucler.

EN CHIFFRE

Le protocole d'accord ouvre une période de négociations de 60 jours, prorogable d'un commun accord, en vue d'aboutir à un règlement définitif du conflit. Il prévoit également la mobilisation de 300 milliards de dollars garantis pour soutenir la reconstruction et la

relance économique de l'Iran. Le texte fixe à 30 jours le délai nécessaire au rétablissement complet de la navigation dans le détroit d'Ormuz, voie maritime essentielle au commerce mondial. Composé de 14 articles, l'accord encadre les principaux volets politiques, sécuritaires et économiques, et prévoit qu'un accord final soit validé par une résolution des Nations unies.

UN DÉSARMEMENT ÉCONOMIQUE PROGRESSIF

Sur le front économique, les concessions américaines sont massives. L'article 7 prévoit la levée de l'intégralité du dispositif de sanctions — résolutions du Conseil de sécurité, mesures de l'AIEA, et sanctions unilatérales américaines primaires et secondaires —, selon un calendrier qui sera précisé dans l'accord final. Dès la signature, le département du Trésor accordera des dérogations permettant à l'Iran d'exporter son pétrole brut, ses produits pétrochimiques et tous les services financiers associés. Les avoirs gelés de la Banque centrale iranienne seront progressivement débloqués à mesure que les négociations avanceront, et seront "entièrement disponibles" pour tout paiement désigné par Téhéran. L'article 6 va plus loin encore : Washington s'engage, avec ses partenaires régionaux, à financer un plan global de reconstruction de l'Iran, avec "un financement garanti d'au moins 300 milliards de dollars".

LE NUCLÉAIRE : UNE PROMESSE, UN GEL, UN RENVOI

C'est sans doute l'article le plus scruté par la communauté internationale. L'article 8 consacre l'engagement de l'Iran en termes univoques : Téhéran "réaffirme qu'il ne produira jamais d'armes nucléaires".

Mais le texte est habile dans ses silences. Le sort des matières enrichies — dont certains stocks approchent le seuil militaire — est renvoyé à l'accord final. Il en va de même des "besoins nucléaires" de l'Iran, dont l'étendue reste à définir. L'article 9 instaure un statu quo pendant la période de négociation : l'Iran conserve son programme nucléaire dans son état actuel, tandis que Washington renonce à toute nouvelle sanction et s'abstient de renforcer sa présence militaire dans la région. Un équilibre fragile, conçu pour maintenir les deux parties à la table.

M. Seghilani

NOUVEAU CHEF DU DÉPARTEMENT EMPLOI-PRÉPARATION DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ANP Le général-major Hamid Fekkane installé dans ses fonctions

Le général d'armée, Saïd Chengriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a procédé, hier, au nom du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à l'installation du nouveau chef du Département emploi-préparation de l'état-major de l'ANP, le général-major Hamid Fekkane, en remplacement du général-major Belkacem Hasnat. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du MDN. À cette occasion, le général d'armée a ordonné au général-major Hamid Fekkane de « travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution ».

R.N.

LA CHRONIQUE
DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE :

Stop! douane!

Un commerçant restera toujours commerçant. Même si on le désigne par des synonymes comme détaillant, grossiste ou, en plus « dilué », opérateur économique. Il restera commerçant avec pour « boussole » le profit. Ce qui est normal. Sauf que les commerçants qui n'hésitent pas à effectuer des « sorties de routes » pour « enjamber la barre » du profit légalement autorisé, ne sont pas rares. Que ce soit les commerçants du marché intérieur ou ceux du marché extérieur. On peut ajouter au profit du commerçant, les manquements sur la qualité pour certains d'entre eux, mais le sujet aujourd'hui c'est le profit et les « malformations » qu'il occasionne. Le génie malfaisant règne sur toute la population active dans l'achat et la vente sur tout ce qui peut l'être. Un génie qui a plusieurs « tours dans son sac ». Des tours de passe-passe qu'il est difficile de prévoir et de bloquer. Un génie malfaisant qui cherchera toujours la faille dans un texte réglementaire ou dans les dispositions administratives. Il est dans le commerce intérieur comme dans celui de l'extérieur du pays. C'est l'export qui nous intéresse aujourd'hui. Lors de sa dernière rencontre, le 2 mai dernier, avec les médias nationaux, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'a dit sans détours : « Je me suis débarrassé de la « Issaba » de la surfacturation pour tomber dans celle de la sous-facturation ». Traduire « j'ai mis de l'ordre dans l'import, le problème s'est déplacé vers l'export ». En effet et au milieu d'autres reproches et d'infractions liés au commerce extérieur, les transferts illicites de capitaux tiennent le haut du pavé. Et c'est toujours le président Tebboune qui l'a affirmé aux journalistes au sujet des exportateurs : « On a découvert que 350 millions de dollars n'ont pas été rapatriés ». Alors qu'auparavant c'était les importateurs qui « excellaient » dans cette fuite de capitaux. L'image la plus médiatisée est l'achat au prix de dizaines de millions d'euros d'un hôtel 5 étoiles en Espagne par un acteur économique algérien dont les entreprises se trouvaient en Algérie. Heureusement, l'État algérien a fini par récupérer ledit hôtel tandis que l'opérateur en question est en prison. Mais le mal est fait et aucun algérien ne voudrait d'un « copié-collé » parmi les exportateurs. Et pour cela, les autorités doivent déployer de plus en plus de solutions pour neutraliser le génie malfaisant. Ce sont ces solutions que le directeur des exportations au ministère du Commerce extérieur, Samir Derradji, est venu exposer sur les ondes de la Radio nationale. Il a cité quatre « barrages » contre la fuite des devises, que le gouvernement s'apprête à appliquer dès le 1er juillet prochain. La première mesure concerne l'export des denrées périssables. Jusque-là et vu l'urgence que requiert ces produits, ceux-ci bénéficiaient d'une dérogation. Ils pouvaient être exportés sans domiciliation bancaire. Les exportateurs disposaient de 15 jours après l'envoi pour procéder à cette formalité. Ce qui devait arriver... Les opérateurs ne revenaient jamais pour la procédure. Ils pensaient à la deuxième expédition, la troisième, etc. Le gouvernement vient de dire « Stop ! ». Lors de l'expédition en urgence de produits périssables, l'opérateur devra présenter la domiciliation de la précédente exportation. La seconde mesure concerne les exportations de moins de 10 millions de centimes qui bénéficiaient d'une exemption de domiciliation bancaire. Qu'à cela ne tienne ! Certains opérateurs fractionnaient des quantités massives en « petits lots » et le tour était joué. C'est fini, le 1er juillet, il faudra à l'opérateur une autorisation préalable du ministère pour ces « petites » quantités. Derradji n'a pas fourni les critères exigés pour obtenir cette autorisation. La troisième mesure cible les traders (intermédiaires) qui utilisent la sous-facturation. La différence avec les prix réels restait à l'étranger. Désormais il faudra que la facture présentée par le trader soit validée par le producteur. Cette exigence peut être efficace si on écarte l'éventualité d'une complicité du producteur. Ce sont là trois mesures censées remettre de l'ordre dans les opérations d'export et la préservation des devises fortes du trésor algérien. Ne nous emballons pas ! L'efficacité de ces mesures sera mieux mesurée à l'usage. Le génie malfaisant qui « squatte » notre économie peut encore surprendre. Au fait, l'implication des missions commerciales de nos représentations diplomatiques à l'étranger est-elle interdite ?

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

Déception de 4 h du matin

